

**Ministère de la Promotion  
De la Femme, de l'Enfant  
et de la Famille (MPFEF)**

---

**Direction Nationale de la  
Promotion  
De la Femme (DNPF)**

*Projet de Renforcement des Capacités  
des Organisations Féminines du Mali  
RECOFEM*

**Formation : la citoyenneté et la participation de la femme à la vie publique**

*(du 11 au 15 décembre 2006 à Sikasso)*

*Rapport de formation*

**CENAFOD-RESEAU**

*Centre National d'Appui et de Formation pour le Développement des Ressources Humaines  
Bamako - BP : 1859 - Tél/Fax 229 92 63 - E-mail : [cenafodmali@yahoo.fr](mailto:cenafodmali@yahoo.fr)*

*Novembre 2006*

## SOMMAIRE

<b>SIGLES</b> .....	05
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	06
1.1. <i>Date et lieu de la formation</i> .....	06
1.2. <i>Les participants</i> .....	06
<b>II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA FORMATION</b> .....	06
<b>III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION</b> .....	07
3.1. <i>L'objectif de la formation</i> .....	07
3.2. <i>Les résultats attendus</i> .....	07
<b>IV. PROGRAMME ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA FORMATION</b> .....	08
4.1. <i>Programme et déroulement</i> .....	08
4.2. <i>Les thèmes</i> .....	08
4.3. <i>Les méthodes</i> .....	08
<b>V. LES PRINCIPAUX RESULTATS</b> .....	09
5.1. <i>L'ouverture</i> .....	09
5.2. <i>La présentation du programme et modalités de travail</i> .....	09
5.3. <i>Les résultats des évaluations</i> .....	10
5.4. <i>La synthèse des thèmes traités</i> .....	10
<b>MODULE I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DU CADRE INSTITUTIONNEL DE LA CITOYENNETE ET DE LA PARTICIPATION</b> .....	11
<b>A. OBJECTIFS</b> .....	11
<b>B. CONTENU DU MODULE</b> .....	11
<b>I. PRE EVALUATION SUR LES ACQUIS ET EXPERIENCES DES PARTICIPANTS EN VIE PUBLIQUE</b> .....	11
1.1. <i>Mandat</i> .....	11
1.2. <i>Résultats</i> .....	11
<b>II. RAPPEL DU CONTEXTE ET DU CADRE INSTITUTIONNEL DE LA CITOYENNETE ET DE LA PARTICIPATION</b> .....	12
2.1. <i>La démocratie pluraliste au Mali</i> .....	12
2.2. <i>Cadres et dispositions légales et institutionnelles pour garantir la citoyenneté et la participation ...</i>	12
2.3. <i>La décentralisation pour une gestion participative des affaires locales</i> .....	13
2.4. <i>La recherche d'une gouvernance participative</i> .....	13
<b>MODULE II. DROITS ET DEVOIRS LIES AUX CITOYENS ET A LA CITOYENNETE</b> .....	15
<b>A. OBJECTIFS</b> .....	15
<b>B. CONTENU DU MODULE</b> .....	15
<b>I. NOTIONS LIEES AUX DROITS, DEVOIRS, CITOYEN ET CITOYENNETE</b> .....	15
1.1. <i>Les origines des droits</i> .....	15
1.2. <i>Les spécificités de l'Afrique</i> .....	15
1.3. <i>Les catégories de droits</i> .....	15
1.4. <i>Les devoirs du citoyen malien</i> .....	15

<b>II. NOTIONS LIEES A LA CITOYENNETE, PARTICIPATION DE LA FEMME ET VIE PUBLIQUE</b> .....	15
2.1. <i>Notion de citoyenneté/citoyen</i> .....	15
2.2. <i>La garantie de la citoyenneté au Mali</i> .....	16
<b>MODULE III. : LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE</b> .....	17
<b>A. OBJECTIFS</b> .....	17
<b>B. CONTENU DU MODULE</b> .....	17
<b>I. RAPPEL SUR LES DROITS DE LA FEMME ET SPECIFIQUEMENT DE LA FEMME MALIENNE</b> .....	17
<b>II. QUELQUES REFERENCES ET FONDEMENTS DE LA FEMME A LA GESTION PUBLIQUE</b> .....	17
2.1. <i>Au plan historique</i> .....	17
2.2. <i>Au plan politique</i> .....	17
<b>III. EVOLUTION DU POSITIONNEMENT ET DES ROLES DE LA FEMME COMME CITOYENNE ET ACTRICE DU DEVELOPPEMENT</b> .....	18
3.1. <i>Performance des femmes dans la gestion des affaires</i> .....	18
3.2. <i>Au plan de la participation à la vie publique</i> .....	18
<b>IV. NOTIONS LIEES A LA CITOYENNETE, PARTICIPATION DE LA FEMME ET VIE PUBLIQUE</b> .....	18
4.1. <i>A propos de la citoyenneté</i> : .....	18
4.2. <i>A propos de la participation</i> .....	19
4.3. <i>A propos de la vie publique/affaire publique</i> .....	19
<b>V. ENJEUX DE LA CITOYENNETE ET DE LA PARTICIPATION</b> .....	19
<b>VI. ATOUTS/OPPORTUNITES ET CONTRAINTES DE LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE</b> .....	19
6.1. <i>Les atouts/ opportunités/ facteurs favorables</i> .....	19
6.2. <i>Contraintes/blocages/ facteurs limitants de la participation de la femme</i> .....	20
<b>MODULE IV : STRATEGIE OPERATIONNELLE POUR LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE</b> .....	21
<b>A. OBJECTIFS</b> .....	21
<b>B. CONTENU DU MODULE</b> .....	21
<b>I. INTERET ET NECESSITE DE LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE</b> .....	21
<b>II- STRATEGIES DE POSITIONNEMENT DE LA FEMME DANS LE JEU DES ACTEURS</b> ...	21
2.1. <i>La femme en tant que citoyenne</i> .....	21
2.2. <i>La femme à travers les organisations et associations de la société civile</i> .....	22
2.3. <i>La Femme comme leader politique et conseillère</i> .....	22
<b>III- L'APPROCHE OPERATIONNELLE A PRIVILEGIER</b> .....	22

IV. LES OUTILS POUR UNE PLUS GRANDE PARTICIPATION DES FEMMES .....	22
--	----

<b>MODULE V : OPPORTUNITES ET CHAMPS D'IMPLICATION ET DE PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE .....</b>	<b>23</b>
--	-----------

<b>A. OBJECTIFS .....</b>	<b>23</b>
---------------------------	-----------

<b>B. CONTENU DU MODULE .....</b>	<b>23</b>
-----------------------------------	-----------

<b>I. LES PRINCIPALES OPPORTUNITES .....</b>	<b>23</b>
--	-----------

1.1. <i>La participation aux organisations, collectifs et réseaux de femmes .....</i>	23
---	----

1.2. <i>La mobilisation pour le leadership associatif et politique .....</i>	23
--	----

<b>II. L'OPPORTUNITE DE LA GESTION DES COLLECTIVITES .....</b>	<b>23</b>
--	-----------

<b>III. LE CHAMPS DU DIALOGUE, NEGOCIATION ET PLAIDOYER .....</b>	<b>23</b>
---	-----------

<b>IV. L'UTILISATION DES POSITIONS DES FEMMES ELUES OU DES FEMMES NOMMEES DANS LES INSTANCES ET INSTITUTIONS DE DECISION OU DE GESTION DU PAYS .....</b>	<b>23</b>
--	-----------

<b>V. CONCLUSION .....</b>	<b>23</b>
----------------------------	-----------

<b>CLOTURE DE L'ATELIER .....</b>	<b>24</b>
-----------------------------------	-----------

<b>I. CLOTURE .....</b>	<b>24</b>
-------------------------	-----------

1.1. <i>La visite de la Délégation du Comité de pilotage et des Coordination des Organisations féminines..</i>	24
--	----

1.2. <i>La remise des attestations de participation .....</i>	24
---	----

1.3. <i>Les interventions de clôture .....</i>	24
--	----

<b>II. RECOMMANDATIONS/SUGGESTIONS .....</b>	<b>25</b>
--	-----------

2.1. <i>Spécificités de la formation .....</i>	25
--	----

2.2. <i>Des participants à l'endroit du RECFOEM .....</i>	25
---	----

2.3. <i>De l'équipe de formation .....</i>	26
--	----

<b>ANNEXES .....</b>	<b>27</b>
----------------------	-----------

A1. <i>Programme de l'atelier .....</i>	28
---	----

A2. <i>Liste des participants .....</i>	29
---	----

A3. <i>Synthèses et résultats des travaux de groupe .....</i>	30
---	----

A4. <i>Rapport de synthèse général .....</i>	39
--	----

A5. <i>Synthèse des rapports journaliers .....</i>	43
--	----

## SIGLES

<b>ACBF</b>	: <i>Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique</i>
<b>ADEMA</b>	: <i>Alliance pour la Démocratie au Mali</i>
<b>APDF</b>	: <i>Association pour la Promotion et le Droit des Femmes</i>
<b>APEF</b>	: <i>Association pour la Promotion Economique des Femmes</i>
<b>ASPROFER</b>	: <i>Association pour la Promotion des Femmes Rurales</i>
<b>CAFO</b>	: <i>Coordination des Associations et ONG Féminines</i>
<b>CCC</b>	: <i>Communication pour un Changement de Comportement</i>
<b>CDE</b>	: <i>Convention Internationale des Droits de l'Enfant</i>
<b>CEDEF</b>	: <i>Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes</i>
<b>CENAFOD</b>	: <i>Centre National d'Appui et de Formation pour le Développement des Ressources Humaines</i>
<b>COFEM</b>	: <i>Collectif des Femmes Maliennes</i>
<b>DNPF</b>	: <i>Direction Nationale de la Promotion de la Femme</i>
<b>GP/DCF</b>	: <i>Groupe Pivot/Droit et Citoyenneté des Femmes</i>
<b>IEC</b>	: <i>Information, Education, Communication</i>
<b>MPFEF</b>	: <i>Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille</i>
<b>NDI</b>	: <i>National Democratic Institute</i>
<b>ONG</b>	: <i>Organisations Non Gouvernementales</i>
<b>PAS</b>	: <i>Programme d'Ajustement Structurel</i>
<b>PDESC</b>	: <i>Programme de Développement Economique, Social et Culturel</i>
<b>RECOFEM</b>	: <i>Renforcement des Capacités des Organisations Féminines du Mali</i>
<b>REFAMP</b>	: <i>Réseau des Femmes Anciennes Ministres et Parlementaires</i>

## I. INTRODUCTION

Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités des Organisations féminines, le Projet RECOFEM, en collaboration avec la Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (DRPFEF), a initié une série d'activités à l'endroit des femmes leaders des Organisations féminines de la région de Sikasso en vue de renforcer leurs compétences pour une plus grande participation à la vie publique, à travers le thème « *la citoyenneté et la participation de la femme à la vie publique* », à Sikasso.

Ce processus de formation est financé par l'ACBF (Agency for Capacity Building Foundation) à travers le RECOFEM, en appui au Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF).

### 1.1. Date et lieu de la formation :

L'atelier de formation en : « *Citoyenneté et participation de la femme à la vie publique* » a eu lieu du **11 au 15 décembre 2006** à l'**ORFED** pour le premier jour et s'est poursuivi à la **Salle de Conférence de l'Assemblée Régionale de Sikasso**.

### 1.2. Les participants :

L'atelier a regroupé une trentaine de participantes et de participants composés de :

- Femmes leaders des Associations et ONG (CAFO, APF, ANIA, COFEM, COMUFE/S, ATE, AFRCI, AVR, Jamajigi, Cèsiriton, Tout pour l'Enfant, AFDAM, REFAMP, APDF, AMDH),
- Femmes militantes des Partis et associations politiques (ADEMA - PASJ, PARENA, ASOMATA, Association LOLO, RPM) de la région.
- Responsables des Directions Régionales de Promotion de la Femme de la région;
- Responsables et Cadres du projet RECOFEM ;

La facilitation de l'atelier a été assurée par le Formateur de CENAFOD - Réseau, **Dr Soumana DOUMBIA** avec la collaboration de l'Expert en formation du RECOFEM, **Monsieur Malick SOW**.

## II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA FORMATION

Le développement socio-économique de toute communauté nécessite une large participation de l'ensemble des populations homme et femme.

Au Mali, si cette assertion est admise par tous, l'exercice de la citoyenneté par la femme et sa participation à la vie publique au même titre que l'homme n'est pas encore une réalité.

Partagée par tous comme facteur de bonne gouvernance, de la stabilité politique, de démocratie et de justice sociale, la citoyenneté et la participation à la vie publique demeurent une priorité au regard des échéances électorales futures de 2007 au Mali.

Les leaders du mouvement associatif féminin oeuvrent déjà pour inciter les femmes à mieux jouer le rôle important qui leur revient dans la vie publique.

La présente formation est initiée par le RECOFEM dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités conformément à ses objectifs.

Le projet Renforcement des Capacités des Organisations Féminines du Mali (RECOFEM\*) a pour objectif principal de professionnaliser l'intervention des ONG faitières féminines en vue de favoriser une interface effective et efficace avec le Gouvernement, et améliorer la capacité du Ministère de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille en vue d'assurer de meilleures conditions de vie aux femmes et l'équité de genre.

Spécifiquement, le RECOFEM vise à:

- Renforcer la capacité d'analyse des organisations faïtières féminines,
- Améliorer leur contribution à la formulation des politiques publiques, projets et programmes affectant plus spécifiquement les femmes,
- Favoriser les mécanismes d'interface et d'influence à travers l'opérationnalisation des structures telles que la Commission Paritaire Gouvernement - ONG et le Comité Interministériel pour la Promotion de la Femme,
- Renforcer les capacités institutionnelles et humaines du MPFEF pour l'amélioration de ses soutiens aux organisations féminines et ses actions de coordination.

Pour l'atteinte de ces objectifs, le RECOFEM a envisagé la présente formation à l'endroit des organisations féminines en vue de renforcer leur compétence dans la participation à la vie publique.

### III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION

#### 3.1. L'objectif de la formation

Il s'agit de **professionnaliser** les membres des ONG faïtières féminines par le **renforcement de leur capacité d'analyse, l'amélioration de leur participation et contribution dans la formulation des politiques, stratégies et programmes**, leur donnant plus d'aptitude d'influer sur les structures de décision et de gestion comme les Commissions Paritaires et le Comité Interministériel, etc.

Spécifiquement, il s'agirait de permettre aux participants de:

- Définir les concepts clés relatifs à la citoyenneté et à la vie publique,
- Identifier, analyser la problématique de l'exercice de la citoyenneté et de la participation de la femme à la vie publique,
- Etablir les corrélations : Institutions/Citoyens, Droits/Devoirs.

#### 3.2. Les résultats attendus :

- Le renforcement des connaissances et du professionnalisme des participants sur les contours de la citoyenneté et de la participation de la femme à la vie publique et les stratégies qui y sont liées;
- La maîtrise par les participants du contenu des modules retenus et des approches pour leur valorisation/exploitation auprès des femmes et des acteurs locaux;
- La dotation des participants de compétences appropriées et des outils nécessaires pour les activités de renforcement des capacités et d'accompagnement des associations et organisations féminines ;
- La familiarisation des participants avec les concepts clés relatifs à la vie publique, à la citoyenneté et aux actions civiques;
- La compréhension par les participantes des enjeux de la citoyenneté et de la participation de la femme à la vie publique ;
- L'identification, l'analyse par les participants de la problématique de l'exercice de la citoyenneté et de la participation de la femme à la vie publique ;
- La familiarisation des participantes par rapport aux corrélations : Institutions/Citoyens, Droits/Devoirs ;
- Les stratégies pour un meilleur positionnement des participantes et leurs organisations comme actrices de développement et de gestion publique locale et nationale.

## IV. PROGRAMME ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA FORMATION

### 4.1. Programme et déroulement :

L'atelier de formation s'est déroulé en 5 jours conformément au programme en annexe.

### 4.2. Les thèmes :

Cinq grands thèmes constituaient l'ossature de la formation :

- Le rappel du contexte et du cadre institutionnel de la citoyenneté et de la participation ;
- Les droits et devoirs liés au Citoyen et à la Citoyenneté ;
- La participation de la femme à la vie publique ;
- Les stratégies opérationnelles pour la participation de la femme à la vie publique ;
- Quelques opportunités et champs d'implication et de participation de la femme à la vie publique.

### 4.3. Les méthodes

Pour le déroulement, l'atelier a privilégié les méthodes participatives basées essentiellement sur :

- Les travaux de groupe (d'analyses, d'échanges et d'approfondissement des réflexions, de suggestions et de propositions opérationnelles) suivis de restitutions
- les séances plénières (de brainstorming, de débats, d'exposés, de commentaires critiques, de restitution et de synthèse);
- le recours aux vécus et à l'expérience des participants;
- les questions et réflexions sur les points divers relatifs aux thèmes;
- les exposés des cas pratiques et la recherche de solutions partagées ;
- les exposés complémentaires et contributions du facilitateur pour enrichir les débats ;
- l'élaboration des rapports journaliers (rappel des points saillants sur les thèmes traités la veille) permettant de tester le niveau de compréhension et de faire des réajustements complémentaires ;
- les évaluations quotidiennes et finale pour apprécier l'intérêt et le contenu du thème, la qualité de l'animation et le niveau de participation et enfin l'organisation et la logistique.

*Un des aspects importants de cette formation a été l'animation en langue nationale bamanankan et en même temps en français pour mieux garantir la compréhension et la participation des participantes dont les niveaux étaient assez disparates.*

Les outils comportaient :

- les lectures des textes et documents relatifs aux lois et procédures sur les droits et devoirs du citoyen ;
- les projections des schémas d'illustrations suivis de commentaires (les institutions, les tableaux divers) ;
- le recours aux cas concrets de préoccupation des participantes;
- des exemples pratiques de solutions adéquates en fonction des cas évoqués.

## V. LES PRINCIPAUX RESULTATS

### 5.1. L'ouverture de l'atelier :

L'ouverture de la session a été marquée par trois interventions :

**Madame la Directrice Régionale** de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille de Sikasso a souhaité la bienvenue aux uns et aux autres dans la cité du Kéné Dougou, tout en rappelant la place de la femme par rapport aux enjeux électoraux futurs de 2007 et 2009. Elle a aussi interpellé les autorités compte tenu du faible taux de représentativité des femmes dans les instances de décisions alors que les femmes représentent 51,2% de la population du Mali. Elle a aussi exhorté les femmes à une participation pleine et responsable. Pour terminer, elle a remercié le RECOFEM pour tous ses efforts.

**Monsieur Malick SOW**, représentant la Coordinatrice du RECOFEM qui, à son tour, a fait appel à la participation de la population en général et surtout celle de la femme en particulier dans notre démocratie. Tout en faisant un grand hommage à la femme historiquement, il a fait référence à titre d'exemple à Awa Keïta, Momo Traoré, Hélène Sterlift Jhonson du Libéria :

- \* Socialement la femme assure la cohésion sociale.
- \* Economiquement elle est productrice, contribue au produit intérieur brut du pays à travers l'agriculture, l'élevage, la pêche, les cultures maraîchères, etc.
- \* Politiquement est incontournable en matière de mobilisation de l'électorat.

Il a aussi reconnu et affirmé la valeur de la femme tout en affirmant: « Y a -t-il sur terre ici un grand Homme d'Etat sans Grande Femme derrière lui ? Permettez moi d'en douter ? »

Pour que la femme garde toutes ses qualités, elle doit participer à la vie publique. Le RECOFEM s'engage à user de son pouvoir et de son savoir faire pour accompagner les femmes dans leur mission exaltante.

Pour terminer, il a remercié le MPFEF, leurs bailleurs, les autorités régionales et la Direction Régionale de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille.

**Monsieur le Conseiller aux Affaires administratifs et juridiques du Gouverneur** de la Région de Sikasso, dans son discours d'ouverture, a remercié le RECOFEM pour ses appuis aux femmes dont la participation à la vie publique est un problème d'actualité au Mali.

En effet, les femmes ont toujours été à l'avant-garde du combat pour le développement et la démocratie, mais force est de constater qu'elles sont souvent marginalisées à cause d'une insuffisance de capacités. C'est en cela que cette formation est la bienvenue. Situant la formation dans un contexte général, il a mis l'accent sur la problématique de cette participation de la femme à la vie publique, tout en affirmant la disponibilité des autorités régionales pour un appui/accompagnement des participants. Il leur recommanda plus d'assiduité, de l'écoute et un effort pour mieux restituer les outils développés au niveau de leurs camarades une fois de retour. Souhaitant plein succès aux activités de l'atelier, il déclara ouvert la formation en citoyenneté et participation de la femme vie publique.

### 5.2. La présentation du programme et modalités de travail :

Le programme et les objectifs opérationnels de la formation ont été présentés par le facilitateur. L'ensemble des modalités de travail a été discuté et adopté, à savoir :

- les horaires de **8h 00 à 17h 00** avec des pauses prévues (**10h30 et 13h00**)

- la désignation de **Madame BAMBA Oumou KEITA** comme «*Chef de village de la session* » pour des arbitrages éventuels et pour garantir la gestion du temps.

### 5.3. Les résultats des évaluations :

Appréciation	Contenu				Participation/animation				Organisation/logistique			
	J1	J2	J3	J4	J1	J2	J3	J4	J1	J2	J3	J4
<i>Très bien</i>	21	21	23	24	18	21	24	24	5	13	15	18
<i>Bien</i>	4	4	6	6	3	8	5	3	8	15	16	9
<i>Passable</i>	-	-	-	-	-	-	1	-	9	6	2	4
<i>Mauvais</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1

#### Observation :

Pour le cinquième jour, l'évaluation a été faite sous forme d'expression verbale où les participantes ont réellement loué la qualité de la formation, la patience et la pédagogie du formateur et la grande compréhension qu'elles ont eu sur les thèmes et surtout, la conviction et le courage qu'elles ont eu à l'issue des thèmes de formation.

### 5.4. La synthèse des thèmes traités

Il s'agit là du rappel des grandes lignes du contour des thèmes abordés. Le cahier des participants distribué a traité l'ensemble des modules en détail.

## MODULE I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DU CADRE INSTITUTIONNEL DE LA CITOYENNETE ET DE LA PARTICIPATION.

### A. OBJECTIFS :

Les participants seraient capables de :

- Expliquer le contexte de l'avènement de la Démocratie pluraliste et le cadre institutionnel au Mali ;
- Dégager les éléments principaux de l'Etat de droit en construction pour une citoyenneté effective ;
- Montrer que la décentralisation est un prolongement de la démocratie pour la gestion participative des affaires locales ;
- Décrire les dispositions légales et institutionnelles pour garantir la citoyenneté et la participation du citoyen;
- Déterminer les axes pour une bonne gouvernance participative.

---

### B. CONTENU DU MODULE :

#### I. PRE EVALUATION SUR LES ACQUIS ET EXPERIENCES DES PARTICIPANTS EN VIE PUBLIQUE :

Elle a consisté à travers les questions réponses et l'exposé de cas illustratifs de deux leaders femmes :

##### 1.1. *Mandat:*

*Essayer par catégorie (leaders des associations et leaders des Partis politiques) de traiter à la lumière de vos expériences diverses les questions suivantes :*

- 1°). *Quelles sont les différentes responsabilités occupées par les membres du groupe ? ;*
- 2°). *Indiquer les voies et formules par lesquelles vous avez été préparées à ces rôles jusqu'à nos jours ;*
- 3°). *Faites la liste des principaux acquis et succès importants : politiques, économiques, sociaux et culturels ou autres ;*
- 4°). *Indiquer les principaux problèmes et contraintes majeures connus à prendre en compte*
- 5°). *Quelles sont les leçons retenues ?  
Quels conseils pouvez-vous donner pour réussir ?*

##### 1.2. *Résultats*

Deux cas pratiques ont été présentés. On peut retenir de ces deux expériences :

*Dans le militantisme associatif comme politique, la participation et le leadership doit tenir compte des éléments suivants :*

- *Se fixer toujours des objectifs*
- *Recenser les préoccupations*
- *Avoir la volonté, la conviction*
- *Avoir le courage, la tolérance et la patience*
- *Etre toujours disponible et à l'écoute des autres*
- *Assumer ses responsabilités et respecter ses engagements*
- *Développer une stratégie et un style de communication/IEC*
- *Ne pas faire des promesses car leur matérialisation ne dépend pas de toi seul*
- *Rencontrer l'exécutif pour plaider les causes*
- *Les problèmes et les préparatifs*

## II. RAPPEL DU CONTEXTE ET DU CADRE INSTITUTIONNEL DE LA CITOYENNETE ET DE LA PARTICIPATION:

### 2.1. *La démocratie pluraliste au Mali* a été évoquée à travers :

- **Les facteurs de l'avènement de la démocratie pluraliste**, à savoir :
  - L'échec des politiques de développement et les systèmes administratifs avec leurs limites
  - La recrudescence des revendications légitimes des populations
  - une série de crises depuis 1970 (les sécheresses multiples, la dégradation de la situation socio économique, les difficultés liées au PAS, la pauvreté généralisée avec les crises et revendications, crise du Nord et crise scolaire, les revendications politiques) ;
  - les conséquences de ces situations dans les relations entre le pouvoir et les populations ont été :
    - \* Le déficit dans la **recherche de la participation** des populations pour la gestion des affaires publiques ;
    - \* Le déficit dans la **recherche de la représentation** des citoyens dans les institutions et structures de décision ;
    - \* La **non prise en compte des aspirations, besoins prioritaires et intérêts** des populations en raison du système de **gestion centralisé et monopartiste**.
- **Les caractéristiques de la démocratie pluraliste** :
  - L'existence de la Constitution démocratique de février 1992
  - La séparation des pouvoirs (pouvoir exécutif, pouvoir législatif et pouvoir judiciaire)
  - Le multipartisme/pluralisme démocratique et les élections comme mode d'accès au pouvoir
  - La possibilité de l'alternance et la reconnaissance et l'acceptation de l'opposition
  - La reconnaissance des libertés individuelles et collectives
- **Les huit (8) Institutions de la République**, prenant en charge les trois pouvoirs ont été évoquées dans leur composition, leurs prérogatives et leurs relations
- **Les valeurs de la démocratie**, à savoir : l'égalité des citoyens, la participation sous diverses formes à la vie locale et nationale, la justice et l'équité

### 2.2. *Cadres et dispositions légales et institutionnelles pour garantir la citoyenneté et la participation* :

- **L'Etat de droit** est le garant de la citoyenneté et de la participation avec la primauté du droit et la prééminence des droits du citoyen
- **Les dispositions légales** concernent : la Constitution, les lois électorales, la Charte des Partis, la législation du travail et les différents Codes, les Institutions de la République, les Structures chargées de garantir et d'appliquer les principes de participation, les Textes de la décentralisation et les Conventions Internationales et les Accords divers ratifiés par le Mali
- **La volonté politique affirmée**  
Depuis les événements de 1991, la démocratisation de la vie publique a accordé une place de choix pour les citoyens en général.  
Spécifiquement pour les femmes, il s'agit de:

- la création des structures comme : le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille,
- la nomination des femmes dans les Institutions de la République et dans différents postes de décision.

### 2.3. *La décentralisation pour une gestion participative des affaires locales :*

- **Le cadre de la libre administration/décentralisation :** a été discuté à travers le schéma de la réorganisation territoriale en collectivités territoriales (Régions : 8, Cercles : 49, Communes : 703, District : 1). Ici, la participation du citoyen à la gestion locale se fait à travers les élections et les activités de développement.
- **Les trois principes clé de la libre administration:**
  - la souveraineté de l'Etat,
  - le droit à la libre administration
  - l'autonomie de gestion avec le transfert des pouvoirs, des compétences, ressources et des responsabilités pour les missions de développement économique, social et culturel
- **La décentralisation comme cadre approprié de la participation et de l'exercice des droits et devoirs**

Si la démocratie est considérée comme fixant le **cadre institutionnel des droits et devoirs** du citoyen à travers les textes de lois et l'institutionnalisation de l'Etat de droit, la décentralisation est considérée comme déterminant le **cadre spatial et géographique d'exercice des droits et devoirs** du citoyen à travers l'application des principes de la libre administration et la participation du citoyen aux choix, à la gestion et au contrôle des affaires dans les collectivités.

### 2.4. *La recherche d'une gouvernance participative :*

Elle a été abordée à travers les éléments suivants :

- **la notion de gouvernance ;**
- Les **références** de base qui sont : la **notion publique**, la **considération des droits**, des devoirs dans la gestion des relations, l'**avoir** : accès aux ressources/ intérêt/ bénéfice, le **savoir**, le **pouvoir**, la **solidarité**, partage, équité/ égalité, il n'y a pas **d'exclusion**, pas de discrimination dans l'unité ou l'entité socio- économique.

La **gouvernance** est définie comme étant **l'exercice des pouvoirs économique, politique et administratif** en vue de **gérer les affaires** d'un pays à tous les niveaux.

Une **bonne gouvernance** est, entre autres : participative, transparente, fondée sur l'exercice effectif des responsabilités.

- **Des dimensions consensuelles :** la **participation** et la **transparence**, l'**efficacité** des autorités locales et l'**équité**, l'**obligation** de rendre compte/imputabilité/redevabilité et la **sensibilité** à la dimension genre
- **Les pratiques/actions liées à la gouvernance** comme : l'information /sensibilisation et l'éducation des acteurs ; la concertation et le dialogue, la communication, la mobilisation sociale, la participation, l'implication des acteurs et la responsabilisation, le travail, l'organisation et la gestion rationnelle des activités et ressources,

l'application efficace et correcte des décisions et l'obligation de rendre compte aux mandats, aux groupes, aux collectivités, aux citoyens.

- **Les caractéristiques /qualités des pratiques, bonne ou mauvaise gouvernance :**
- Transparence (dans la gestion des affaires publiques), efficacité et efficience dans les activités entreprises
- Performance dans les prestations, consensus social et alternance dans la gestion du pouvoir
- Responsabilité des acteurs et légitimité des structures, institutions et ou des responsables

C'est la pratique effective de ces aspects qui confèrent la qualité de bonne ou mauvaise gouvernance.

- **La garantie pour l'effectivité de la bonne gouvernance :**
- Le contrôle et l'information régulière, le droit de recours reconnu et accessible,
- La sanction valable pour tous et l'existence d'un contre pouvoir dynamique,
- Le lobbying et les pressions de la société civile,
- L'effectivité des principes de l'Etat de droit et le respect de la légalité.

### **EXERCICE DE GROUPE**

*(Cf. Résultats des travaux de groupe en annexe)*

**A. OBJECTIFS :**

Les participants seraient capables de :

- Citer les droits et devoirs du citoyen malien contenus dans la constitution ;
- Expliquer la notion de citoyenneté;
- Montrer l'interdépendance entre droits et devoirs;
- Dégager les outils et stratégies de participation citoyenne.

---

**B. CONTENU DU MODULE :**

**I. NOTIONS LIEES AUX DROITS, DEVOIRS, CITOYEN ET CITOYENNETE :**

**1.1. Les origines des droits** ont été évoqués depuis le Code d'Amourabi (1730 av.JC) jusqu'aux Chartes du Mandé (1236) et celle des Nations Unies (1945).

**1.2. Les spécificités de l'Afrique** ont permis de faire référence à :

- L'arbre à palabre et le Togouna
- La Charte du Mandé
- La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples
- La Constitution du Mali
- Et les Textes législatifs et réglementaires divers qui confirment que les droits humains sont universels, inaliénables, indivisibles, indissociables et interdépendants.

**1.3. Les catégories de droits :**

Les trois générations de droits ont permis de distinguer :

- Les **droits civils et politiques**, 1<sup>ère</sup> génération, qui portent sur **les libertés**
- Les **droits économiques, sociaux et culturels**, 2<sup>ème</sup> génération, relatifs à **l'égalité**
- Les **droits de la solidarité**, 3<sup>ème</sup> génération, avec des **obligations de solidarité**

Les droits spécifiques évoqués sont :

- Les droits de l'enfant ou Convention relative aux droits des enfants (CDE de 1989)
- Les droits de la femme ou Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme (CEDEF de 1979)
- Les devoirs du citoyen malien

**1.4. Les devoirs du citoyen malien** sont inscrits dans :

- la Constitution malienne de février 1992 à travers les articles 15, 16, 22, 23, 24 et d'autres Textes de lois

**II. NOTIONS LIEES A LA CITOYENNETE, PARTICIPATION DE LA FEMME ET VIE PUBLIQUE**

**2.1. Notion de citoyenneté/citoyen**

- **La citoyenneté** est un concept qui n'a pas de définition unique. Elle est liée aux droits de l'homme et renvoie à la notion de citoyen.  
Le citoyen désigne tout habitant d'un Etat donné à qui on a reconnu et attribué différents droits et qui accomplit ses devoirs.

La citoyenneté suppose :

- *connaître* (savoir) ses droits et devoirs de **citoyen** ;
- *se comporter, agir* (savoir être) en **citoyen** ;
- *défendre* (savoir-faire) les attributs du **citoyen**.

En d'autres termes :

- *se considérer* comme **citoyen** ;
- *être considéré* par les autres comme **citoyen** ;
- *exercer, jouir, défendre et agir* en **citoyen**.

- **L'interdépendance entre droit et devoir :**

Les **droits/libertés** du citoyen (libertés accordées à l'individu citoyen) vont de paire avec les **devoirs/obligations/responsabilités** du citoyen. A cela s'ajoutent les **interdits** (ce que le citoyen ne peut et ne doit pas faire) qui font partie aussi des obligations.

L'envergure de ces trois espaces détermine le caractère plus ou moins démocratique d'un Etat ou d'une Institution.

## **2.2. La garantie de la citoyenneté au Mali :**

Ce sont :

- L'existence d'un Etat démocratique avec les trois piliers (égalité des citoyens, la participation, la justice distributive)
- L'existence d'un Etat de droit
- L'application des principes du développement humain durable et de la bonne gouvernance.

### **EXERCICE DE GROUPE**

*(Cf. Résultats des travaux de groupe en annexe)*

## MODULE III. : LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE

A.

### **OBJECTIFS :**

Les participants seraient capables de :

- Rappeler les droits de la femme et spécifiquement de la femme malienne ;
- Dégager quelques références et fondement de la participation de la femme à la gestion publique ;
- Maîtriser les notions de participation et de vie publique et les enjeux qui y sont liés ;
- Décrire les atouts/ opportunités et contraintes de la participation de la femme à la vie publique.

---

### **B. CONTENU DU MODULE :**

#### **I. RAPPEL SUR LES DROITS DE LA FEMME ET SPECIFIQUEMENT DE LA FEMME MALIENNE :**

Ces droits sont confirmés dans les 24 premiers articles de la Constitution du Mali de février 1992. Ils sont consolidés par d'autres Textes nationaux et des Textes internationaux.

Malgré ces Droits et Textes non discriminatoires, de nombreux obstacles se posent pour les femmes maliennes à en jouir pleinement.

#### **II. QUELQUES REFERENCES ET FONDEMENTS DE LA FEMME A LA GESTION PUBLIQUE**

##### **2.1. Au plan historique**

- La Charte de Kouroukan Fouga ou Charte du Mandé de 1236 accorde des positions et rôles privilégiés à la femme dans les articles 14, 15, 16, 27, 29.
- Les périodes de colonisation ont connu des hauts faits de certaines femmes au Mali (Momo Traoré à Sikasso, la révolte des chemins de fer entre autres)
- Les périodes modernes ont connu des femmes leaders qui sont des références pour la participation de la femme à la gestion (Hawa Keita)

##### **2.2. Au plan politique :**

Le combat des femmes pour le positionnement et la participation s'est manifesté sur le plan international avec :

- les événements du 08 mars 1857, 1908, 1911, 1917, 1943, 1974 pour réclamer les droits dont le droit de vote
- la décennie 1975 - 1985 déclarée décennie de la femme par les Nations Unies.

Au Mali, le 08 mars depuis plus de dix ans est consacré à différents thèmes pour la promotion, le développement, la participation et la citoyenneté de la femme.

D'autres dates significatives comme le 31 juillet permettent de mettre en exergue la place de la femme.

### III. EVOLUTION DU POSITIONNEMENT ET DES ROLES DE LA FEMME COMME CITOYENNE ET ACTRICE DU DEVELOPPEMENT

#### 3.1. Performance des femmes dans la gestion des affaires :

Les temps modernes font état de meilleur positionnement et rôle de la femme dans la gestion publique et spécifiquement depuis les événements de mars 1991 au Mali. Ainsi, les tableaux de représentation des femmes aux postes de décision et de gestion sont- assez illustratifs au niveau des fonctions électives, nominatives et des Instances de la République. Les pourcentages varient entre 0 pour les Présidences des Assemblées régionales et 33% pour la Cour Constitutionnelle.

#### 3.2. Au plan de la participation à la vie publique :

La représentation est très faible dans les Instances de décision illustrée dans le tableau suivant :

Principaux postes de gestion et de décision publique	Représentation des femmes
Conseillers :	704 sur 10850
Maires :	7 sur 703
Président Conseil de Cercle :	2 sur 49
Président Assemblée Régionale :	0 sur 8
Haut Conseil des Collectivités :	6 sur 75
Député :	14 sur 147
Ministre :	4 sur 27
Préfet :	1 sur 49
Gouverneur :	0 sur 9
Médiature de la République	1
Président des Institutions :	1 sur 8

### IV. NOTIONS LIEES A LA CITOYENNETE, PARTICIPATION DE LA FEMME ET VIE PUBLIQUE:

#### 4.1. A propos de la citoyenneté:

La problématique de la citoyenneté et de la participation est celle de **l'exercice plein et entier de la citoyenneté** qui se traduirait par:

- *Que l'individu /Citoyen, c'est - à - dire la personne* (se reconnaisse, avoir la conscience/information d'être un citoyen, se considère comme tel (*connaître/savoir ses droits et ses devoirs*),
- *Qu'il soit considéré par les autres comme citoyen* : qu'on le reconnaisse comme tel (être considéré et traité par les autres comme citoyen),
- *Qu'il se comporte, agisse, joue les rôles de citoyen et de défendre ses droits de citoyen* (exercer, jouir, agir en citoyen),
- *Qu'il détient des attributs externes de la citoyenneté* (Acte de naissance ; Carte d'identité/passeport ; recensement ; carte d'électeur ; action civique).

#### 4.2. A propos de la participation :

Elle peut être définie comme :

- **Chercher à comprendre et à maîtriser** en s'informant, dialoguant, se concertant, communiquant ; s'exprimant
- **Adhérer** en s'intéressant, réclamant ; soutenant, se mobilisant, résistant ou utilisant les recours, donnant son avis et son opinion par rapport à une préoccupation individuelle ou collective, ayant une présence active ;
- **Agir et réagir** en s'investissant, manifestant, s'impliquant, contribuant (moralement, physiquement, matériellement, financièrement), gérant ou s'appropriant, défendant, contrôlant, surveillant, décidant, prenant une position, assumant des responsabilités, se portant candidat et acteur volontaire, jouant son rôle, étant solidaire des intérêts partagés.

Cette participation est liée généralement à un intérêt.

#### 4.3. A propos de la vie publique/affaire publique :

C'est l'**intérêt** du groupe ou de la communauté ; **intérêt collectif** ; cause collective ; bien, patrimoine commun ou préoccupation partagée ; sujet/thème qui touche un plus grand nombre (la communauté familiale, ville, quartier, village, commune, cercle, région, pays/Etat).

### V. ENJEUX DE LA CITOYENNETE ET DE LA PARTICIPATION :

Ils se ramènent à trois éléments clés :

- Les enjeux liés à l'**exercice de la citoyenneté pleine et entière par la femme**,
- Les enjeux liés aux **principes et à l'effectivité de sa participation** et des conditions y afférant,
- Les enjeux des **considérations et des attitudes** liées à la **femme comme leaders** dans la vie publique et **comme décideurs et gestionnaires** des affaires publiques.

Parler des enjeux de la participation des femmes à la vie publique, c'est poser la problématique sous deux aspects clés :

- Qu'est ce que les femmes gagnent en participant à la vie publique ?*
- Qu'est ce que les femmes perdent en participant à la vie publique ?*

### VI. ATOUTS/OPPORTUNITES ET CONTRAINTES DE LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE

#### 6.1. Les atouts/ opportunités/ facteurs favorables :

- **Conditions socio-économiques du pays** avec certains atouts économiques ;
- **Place de la femme dans la société :**
  - *l'importance numérique des femmes* (plus de 51,2% de la population et plus de 78% des ruraux) ;
  - *l'importance économique des femmes* par leur présence dans tous les secteurs notamment dans la production rurale, l'informel et le tertiaire ;

- *l'importance sociale des actions des femmes*
- *L'importance de leur mobilisation dans les collectifs, réseaux et projets divers : CAFO, GP/DCF, Yiriba Suma, APDEF, COFEM, REFAMP, Réseau des femmes entrepreneurs, etc ;*

◆ **Dispositions légales :**

Le **Mali a ratifié** un nombre important de **Conventions Internationales** relatives à la protection et la promotion des femmes.

◆ **Volonté politique affirmée**

**6.2. Contraintes/blocages/ facteurs limitants de la participation de la femme :**

- **Les facteurs socioculturels**
- **Les facteurs politiques**
- **Les facteurs juridiques**
- **Les facteurs socioéconomiques**
- **Les facteurs liés aux femmes elles-mêmes.**

Tous ces facteurs contribuent à faire des femmes le groupe le plus vulnérable à la pauvreté et à la paupérisation donc « inéligibles » d'office car préoccupées par sa survie et celle de sa famille.

**EXERCICE DE GROUPE**

*(Cf Résultats des travaux de groupe en annexe)*

## MODULE IV. : STRATEGIE OPERATIONNELLE POUR LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE

### A. OBJECTIFS :

Les participants seraient capables de :

- Expliquer l'intérêt et la nécessité de la participation de la femme à la vie publique ;
  - Dégager les stratégies de positionnement de la femme dans le jeu des acteurs ;
  - D'identifier des stratégies d'actions et les approches opérationnelles à privilégier pour la participation des femmes à la vie publique.
- 

### B. CONTENU DU MODULE :

#### I. INTERET ET NECESSITE DE LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE

Malgré les contraintes, il est évident que les femmes ont intérêt à se positionner pour une plus grande participation à la vie publique afin de **défendre leur droit**.

La participation des femmes à la vie publique est une exigence / une nécessité car :

- elles sont **citoyennes** et ont un devoir et un droit civique à exercer ;
- elles sont **électrices** incontournables car constituent plus de 51 % de la population donc la majorité des électeurs potentiels ;
- elles peuvent être **candidates** indépendantes ou à travers les partis politiques ;
- elles sont **agents de développement** car productrices et consommatrices ;
- elles sont **contribuables** car paient les impôts ;
- elles sont **usagères et bénéficiaires** des services publics offerts par la collectivité et l'Etat;
- elles peuvent être **militantes et leaders** locales.

Les femmes ne doivent plus accepter de voir utiliser leur force mobilisatrice pour asseoir la suprématie des hommes.

#### II- STRATEGIES DE POSITIONNEMENT DE LA FEMME DANS LE JEU DES ACTEURS

Trois aspects importants sont à prendre en compte pour situer la dimension de la femme dans le jeu des acteurs

##### 2.1. *La femme en tant que citoyenne* à travers :

Les **droits reconnus aux citoyens** dans la Constitution garantissent l'égalité et la participation de tous à la vie de la cité et spécifiquement celle des femmes dont le rôle est essentiel dans la vie sociale, culturelle et économique.

La **création de la Collectivité**/commune, cercle et région permettra à la citoyenne femme de faire valoir ses droits, d'être concernée pour la vie de la localité.

## ***2.2. La femme à travers les organisations et associations de la société civile***

La femme à travers les associations et réseaux, doit être actrice dynamique de la société civile pour exercer des pressions, du lobbying et des actions de plaidoyer pour les réformes et la défense de ses intérêts, surtout en tant qu'usagère majoritaire des services sociaux de base.

## ***2.3. La Femme comme leader politique et conseillère***

- Comme **militante, la femme** a le devoir d'éducation et de mobilisation des citoyens.
- Comme **membre du Conseil** elle a les mêmes devoirs et rôles que les autres conseillers.

## **III- L'APPROCHE OPERATIONNELLE A PRIVILEGIER**

Elle pourrait s'articuler autour des points suivants:

- Communication pour un Changement de Comportement (CCC) du grand public.
- Organisation des ateliers de formation, des séminaires et des conférences
- Institutionnalisation de pratiques favorables aux femmes
- Information, sensibilisation, tout azimut des tenants de postes stratégiques
- Dynamisation des structures d'accueils des femmes en difficultés
- Favorisation des Activités Génératrices de Revenus.
- Informations religieuses des femmes
- Mise en place de réseaux d'Associations et ONG féminines
- Lobbying
- Réseautage inter régional pour diffusion - échange
- Renforcement de la sensibilisation des décideurs en faveur de l'équité sociale genre.

## **IV. LES OUTILS POUR UNE PLUS GRANDE PARTICIPATION DES FEMMES**

Les principaux outils pour la participation de la femme à la vie publique sont :

- L'exercice plein et entier de la citoyenneté
- Le militantisme dans les mouvements associatifs ou mouvements politiques.
- L'action civique à travers la société civile
- L'information/communication à travers les rencontres, les média divers et les campagnes.

Spécifiquement, certains outils sont à privilégier comme :

- Le leadership
- Les activités de concertation/mobilisation et de dialogue
- La collaboration et l'utilisation des acteurs clé
- La négociation et le recours aux femmes élues et nommées dans les postes de décision.

### ***EXERCICE DE GROUPE***

*(Cf Résultats des travaux de groupe en annexe)*

## MODULE V. : OPPORTUNITES ET CHAMPS D'IMPLICATION ET DE PARTICIPATION DE LA FEMME A LA VIE PUBLIQUE

### A. OBJECTIFS :

Les participants seront capables de :

- Identifier les principales opportunités et circuits exploitables en vue de mieux défendre les intérêts des femmes et de jouer leurs rôles ;
- Connaître les stratégies et les approches à exploiter pour créer des alliances d'appui et de soutien.

---

### B. CONTENU DU MODULE :

#### **I. LES PRINCIPALES OPPORTUNITES**

Elles sont liées aux dynamiques suivantes :

*1.1. La participation aux organisations, collectifs et réseaux de femmes*

*1.2. La mobilisation pour le leadership associatif et politique*

#### **II. L'OPPORTUNITE DE LA GESTION DES COLLECTIVITES à travers :**

- la participation à l'élaboration des PDESC
- la participation à la gestion des équipements socio collectifs
- la mobilisation autour des priorités locales

#### **III. LE CHAMPS DU DIALOGUE, NEGOCIATION ET PLAIDOYER à travers :**

- la gestion des relations entre les acteurs locaux
- la dynamique d'information et de collaboration

#### **IV. L'UTILISATION DES POSITIONS DES FEMMES ELUES OU DES FEMMES NOMMEES DANS LES INSTANCES ET INSTITUTIONS DE DECISION OU DE GESTION DU PAYS.**

Il s'agit des femmes responsables présentes dans les Conseils communaux et de cercle, les Assemblées régionales, le Haut Conseil des Collectivités, les Institutions de la République, les Départements ministériels.

### **V. CONCLUSION :**

Corrélation entre les Institutions, les citoyens, les droits et les devoirs :

- Le *citoyen* est la garantie des Institutions et est protégé par les Institutions.
- Le *citoyen* met les Institutions en place, les gère, les défend et les utilise pour garantir ses droits.
- Le *citoyen* par l'exercice de ses droits et de ses obligations, garantit la légitimité des Institutions.
- Les *Institutions* protègent le *citoyen*, garantissent et font la promotion de ses droits.

A travers cette corrélation, il y a des chances de construire un Etat de droit, d'instaurer la bonne gouvernance et de créer "l'Etat des Citoyens" et finir avec l'approche des "Citoyens de l'Etat".

## CLOTURE DE L'ATELIER

### I. CLOTURE :

La clôture a été marquée par trois événements majeurs:

**1.1. La visite de la Délégation du Comité de pilotage et des Coordinations des Organisations féminines (REFAMP, CAFO)** en mission à Sikasso pour des rencontres avec les femmes de Sikasso. L'organisation a profité de cette visite pour les impliquer dans les cérémonies de clôture. C'est à ce titre que les leaders membres de cette délégation ont fait des interventions pour encourager les femmes présentes et ont eu à remettre les attestations aux participants.

**1.2. La remise des attestations de participation** qui a été l'occasion de se donner des conseils pratiques et de renouveler les remerciements pour les organisateurs du présent atelier.

#### **1.3. Les interventions de clôture :**

- **Les remerciements des femmes participantes** à l'endroit du RECOFEM et du MPFEF et leur engagement à utiliser les acquis et les démarches de la formation pour mieux se positionner et partir à la conquête du pouvoir.  
Elles ont émis le souhait d'avoir des rencontres fréquentes avec ce genre de facilitateur qui a su les motiver et mobiliser à partir de l'approche pédagogique utilisée : exercices sur les pratiques, restitutions enrichies et complément par approche théorique.
- **L'intervention de l'Expert en formation du RECOFEM** a été l'occasion pour renouveler les disponibilités du projet, tout en rappelant quelques défis à relever par les femmes leaders en termes de :
  - base référentielle (historique, économique, politique, socioculturel),
  - stratégie pour le renforcement des capacités car le savoir, meilleure arme, associée à l'unité, l'entente et la solidarité, la confiance en soi et les convictions accompagnés de travail rigoureux et persévérant constituent les gages du succès.
- **L'intervention de la Directrice Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille :**

La Directrice Régionale qui accompagnait la Délégation de Bamako en visite à l'Assemblée Régionale, dirigea la cérémonie de clôture de l'atelier. Elle commença par adresser les remerciements appuyés à l'endroit :

- du RECOFEM pour l'initiative et l'accompagnement des Organisations de femmes dans le cadre de son programme,
- du Facilitateur pour les multiples occasions de collaboration sur le champ de renforcement des capacités des femmes leaders, mais aussi pour ses approches pédagogiques assez mobilisatrices,
- des participantes pour avoir mis du sérieux et un engagement louable par rapport à leur assiduité et leur contribution à la session de formation,

- des autorités régionales pour leur soutien et accompagnement à la dynamique de la promotion des femmes.

Par ailleurs, elle fit un long commentaire de sensibilisation des femmes sur la nécessité de leur mobilisation et de leur participation à la vie publique.

Pour elle, cela ne saurait se faire qu'à travers les activités de formation et de renforcement des capacités, la maîtrise des textes et des procédures.

Elle a longuement insisté sur la nécessité de l'entente et de la collaboration entre les femmes et spécifiquement les Organisations et ONG féminines pour gagner le combat de positionnement.

Elle évoqua l'imminence de quelques événements d'importance pour les femmes comme :

- la Conférence prévue par la Délégation venue de Bamako dont les sujets constituent le prolongement des préoccupations de la participation des femmes,
- les échéances électorales de 2007 où les femmes doivent s'organiser, se préparer et négocier leur participation aux côtés des Partis et Associations politiques.

Elle termina par des messages de félicitations et d'encouragements des initiatives issues de cette formation et des débuts de collaboration fructueuse qui s'annonce au niveau des femmes.

## II. RECOMMANDATIONS/SUGGESTIONS :

### 2.1. *Spécificité de la formation :*

A travers les différents modules développés, la session a vu au fil du temps le rythme de la prise de conscience des femmes leaders s'accroître à tel point que lors des débats sur les thèmes : Intérêts et nécessité de la participation de la femme à la vie publique, défis et stratégies de positionnement des femmes, outils et opportunités pour participer, les participantes ont décidé d'interpeller les élus de la région de Sikasso.

C'est ainsi qu'unaniment elles ont décidé de prendre un rendez-vous avec les différents députés de la région de Sikasso à l'Assemblée Nationale pour le samedi 23 décembre 2006.

Les thèmes de préoccupation convenus sont entre autres :

- les activités et compte rendu des travaux à l'Assemblée Nationale,
- les sujets et préoccupations que les députés ont eu à défendre à l'Assemblée Nationale pour la région de Sikasso et spécifiquement pour les femmes de Sikasso,
- les préoccupations et doléances des femmes de Sikasso à soumettre à ces députés (il est prévu des rencontres de précisions de ces questions avant la date de rendez-vous convenue).

### 2.2. *Des participantes à l'endroit du RECOFEM :*

Il a été observé que les femmes ignorent les textes législatifs. Cela a amené les participantes à formuler des recommandations ci-après :

Le souhait ardent que le RECOFEM prenne des dispositions pour les soutenir dans les activités de formation et de renforcement des capacités de l'ensemble des associations, ONG de femmes et les femmes leaders politiques de Sikasso sur les thèmes suivants :

- La formation pour la maîtrise des fonctions associatives et politiques (Vie associative et vie politique),
- Les techniques d'animation ;
- Le montage et gestion de projets et micro entreprise ;
- La formation sur le réseautage, le processus électoral et le vote

- L'appui à l'organisation des femmes pour constituer un réseau en vue de défendre leurs intérêts ;
- Le soutien des initiatives des femmes de Sikasso pour mieux rapprocher les élus de la région tant au niveau national que régional ;
- Une demande d'appui pour l'organisation de la tenue d'une journée de plaidoyer avec tous les ressortissants et spécifiquement les femmes ressortissantes de Sikasso ;
- L'appui pour une deuxième journée de plaidoyer auprès des partis politiques et les associations politiques de Sikasso pour le problème de positionnement des femmes sur les listes électorales de Sikasso en vue des élections 2007 et 2009.

Les participants ont convenu que ces activités de mobilisation de formation et ces conférences seront organisées et gérées par le **réseau provisoire** mis en place à l'issue de la session de formation avec l'indication des structures membres, la composition du comité de pilotage du réseau et les thèmes d'action.

### *2.3. De l'équipe de formation :*

A l'issue du présent atelier, nos suggestions tiennent compte du vécu lors de la formation, des attentes et suggestions exprimées par les participants et les responsables du RECOFEM. Le thème de citoyenneté et de participation de la femme à la vie publique constitue de nos jours une préoccupation majeure des acteurs et décideurs publics, car considérés comme outil et stratégie de consolidation de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'équité sociale genre. Il est plus que d'actualité et intéresse à ce point les acteurs et les décideurs et spécifiquement les organisations de la société civile féminine.

Le processus est complexe et nécessite de construire un mécanisme pour parvenir à un changement profond de mentalité et de comportement à l'égard des concepts de citoyenneté, de participation, de vie publique et du rôle des femmes.

- *A propos des participantes :*

Les expériences analysées et les stratégies et solutions préconisées sont assez illustratives et est à la portée des femmes leaders. Celles -ci doivent nécessairement s'investir et approfondir leur connaissance et mieux se préparer pour gagner le combat.

La maîtrise des thèmes développés consignés dans le cahier de participant est un impératif pour réussir d'une part les restitutions et d'autre part pour asseoir les futures actions à entreprendre.

- *A propos du RECOFEM :*

Elle doit continuer et renforcer cette initiative de formation par :

- La démultiplication de ces sessions de formation dans chacune des régions et élargir ainsi les bases de préparation du leadership féminin.
- L'organisation d'autres séminaires sur un certain nombre de thèmes complémentaires à cette dynamique comme :
  - \* Le leadership féminin et les enjeux liés à leurs missions et ambitions
  - \* Les stratégies de communication et de mobilisation des femmes leaders
  - \* Le thème sur « *ce que c'est qu'une candidate dans le contexte malien ?* », « *Pourquoi une candidature féminine* », « *Quelle stratégie pour les préparer, les positionner et les accompagner* », etc.
- L'approfondissement de l'analyse sur les expériences pratiques des femmes leaders présentes à la session dans le but de capitaliser et de produire une brochure sur ces expériences assez riches.

## **ANNEXES :**

- A1. Programme de l'atelier*
- A2. Liste des participants*
- A3. Synthèses et résultats des travaux de groupe*
- A.4. Rapport de synthèse général*
- A.5. Synthèse des rapports journaliers*

## ATELIER RECOFEM – Programme du 06 au 10 novembre 2006, à Koulikoro

Horaires	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
8h30	<p><i>Introduction/ouverture</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des participants</li> <li>- Mots de bienvenue de la DNPf et du RECOFEM,</li> <li>- Présentation des participants</li> <li>- Présentation des objectifs de la formation, du programme et des modalités de travail</li> <li>- Attentes et craintes des participants</li> </ul> <p><b>Module 1: Rappel du contexte et du cadre institutionnel de la citoyenneté et de la participation</b></p>	<p><i>Synthèse/ restitution Jour 1</i></p> <p><b>Module 2 (suite)</b></p> <p>2.4. La notion de citoyenneté</p> <p>2.5. Les cadres d'exercice des droits, devoirs et problématiques de la citoyenneté et de la participation de la femme au Mali</p> <p><b>(Exercice de groupe)</b></p>	<p><i>Synthèse/ restitution Jour 2</i></p> <p>3.6. Atouts/opportunités et contraintes de la participation de la femme à la vie publique</p> <p><b>Module 4 :</b> <b>Stratégies opérationnelles pour la participation de la femme à la vie publique</b></p> <p>4.1. Intérêt et nécessité de la participation de la femme à la vie publique</p>	<p><i>Synthèse/ restitution Jour 3</i></p> <p><b>Module 5:</b> <b>Quelques opportunités et champs d'implication et de participation de la femme à la vie publique</b></p> <p>5.1. A travers les organisations, collectifs et réseaux des femmes</p> <p>5.2. A travers le leadership associatif et politique</p>	<p><i>Synthèse/ restitution Jour 4</i></p> <p>Rappel des institutions et leurs missions</p> <p>Quelle corrélation entre les institutions, les citoyens, les droits et devoirs</p>
10h30	<p>1.1. Pré – évaluation sur les acquis et expériences des participants</p> <p><b>Exercice de groupe et Restitution</b></p>	<p>2.6. Les garanties de la citoyenneté au Mali</p>			
30 mn	<b>Pause café</b>				
11h00	<p>1.2. Rappel du cadre institutionnel de la citoyenneté et de la participation (<i>Démocratie, Etat de droit, Gouvernance, Décentralisation...</i>)</p>	<p><b>Module 3 :</b> <b>La participation de la femme à la vie publique</b></p> <p>3.1. Rappel sur les droits de la femme et spécifiquement de la femme malienne</p> <p>3.2. Quelques références et fondements de la participation de la femme à la gestion publique</p>	<p>4.2. Stratégie de positionnement de la femme dans le jeu des acteurs</p> <p><b>(Exercice de groupe)</b></p>	<p>5.3. A travers les candidatures de femmes pour les élections</p> <p><b>(Exercice de groupe)</b></p> <p><b>Restitution</b></p>	<p><b>Conclusion/leçons à tirer</b></p> <p>Evaluation</p> <p><b>Clôture :</b></p>
13h	<p><b>Module 2 : Droits et devoirs liés au Citoyen et à la Citoyenneté</b></p> <p>2.1. Notions liées aux droits/libertés, devoirs/obligations et citoyen</p>				
90 mn	<b>Pause déjeuner</b>				
14h30	<p>2.2. Les références et catégories de droits du citoyen</p> <p><b>(Exercice de groupe)</b></p>	<p>3.3. Evolution du positionnement et des rôles de la femme comme citoyenne et actrices du développement</p> <p><b>(Exercice)</b></p>	<p>4.3. Axes, approches opérationnelles et outils</p> <p><b>(Exercice de groupe)</b></p>	<p>5.4. A travers la gestion des collectivités et la gouvernance locale</p> <p>5.5. A travers les actions de dialogue, négociation et de plaidoyer</p>	<p><b>Déjeuner et départ</b></p>
16h					
15 mn	<b>Pause café</b>				
16h15	<p><b>Restitution</b></p>	<p>3.4. Notions liées à la citoyenneté, participation de la femme et vie publique</p> <p>3.5. Enjeux de la citoyenneté et de la participation de la femme à la vie publique</p> <p><b>(Exercices de groupe)</b></p>	<p><b>Restitution</b></p>	<p>5.6. A travers les positions de femmes élues ou de femmes nommées dans les instances et institutions de décision ou de gestion</p>	
17h	<p><b>Evaluation J1</b></p>	<p><b>Evaluation J2</b></p>	<p><b>Evaluation J 3</b></p>	<p><b>Evaluation J 4</b></p>	



## LISTE DES PARTICIPANTS

du 11 au 15 décembre 2006 à Sikasso

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURES	CONTACTS
1	Djénéba	KEITA	ANIA	618 62 09
2	Aïchata	KONE	RPM	-
3	Namarama	BERTHE	CAFO	655 16 03
4	Assétou	COULIBALY	CAFO	689 82 40
5	Kadiatou	SANGARE	APF	601 34 30
6	Chata	DIALLO	COFEM	629 61 10
7	Madame Koné Mariame Salia	TRAORE	CAFO	637 91 71
8	Madame Berthé Korotoumou	KONE	COMUFE/S	262 02 62
9	Alice N.	DIABATE	A.T.E	637 15 55
10	Madame Rhissa Diahara	YATTARA	DRPFEF/Sikasso	676 42 24
11	Fatoumata	DAO	DRPFEF/Sikasso	262 08 16
12	Madame Traoré Kadia	CAMARA	ASSOCIATION LOLO	679 35 87
13	Dialia	KEITA	AFRCI	601 39 89/671 10 56
14	Issa	SISSOKO	AMDH	601 40 18
15	Madame Bamba Oumou	KEITA	AVR	620 99 03
16	Madame Sacko Oumou A	BAGAYOKO	CAFO	626 18 73
17	Ramatoulaye	TRAORE	CAFO	638 82 67
18	Madame Sanogo Mariame	TRAORE	CAFO	639 31 97
19	Haoua	TRAORE	Jamajigi	679 44 43
20	Fatou	TRAORE	CAFO	601 37 54
21	Madame Koné Fati	SOUNFOUNTERA	APDF-SG	621 532
22	Madame Théra Bahara	KONE	CESIRITON	637 73 00
23	Korotoumou	COULIBALY	CAFO	694 38 40
24	Kharizatou	TANGARA	CAFO	630 54 35
25	Fanta	BAH	CAFO	676 42 11
26	Pagnon Caroline	BERTHE	TOUT POUR ENFANT	676 07 74
27	Bougou	COULIBALY	RPM	620 659
28	Fatoumata	SYLLA	ODEF	
29	Traoré Fatoumata	DIALLO	CESIRITON	610 01 99
30	Madame Fatoumata	N'DAYE	AFDAM	651 08 84
31	Souelymane	SOUMARE	RECOFEM	644 83 55
32	Mamadou Malick	SOW	RECOFEM	678 56 83/626 50 62
33	Lassina	BALLO	RECOFEM	5235883
34	Soumana	DOUMBIA	CENAFOD	6750149

## SYNTHESES ET RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPE

## EXERCICES DE GROUPE N°1

**I. Mandat:**

Essayer par catégorie (leaders des associations et leaders des Partis politiques) de traiter à la lumière de vos expériences diverses les questions suivantes :

- 1°). Quelles sont les différentes responsabilités occupées par les membres du groupe ? ;
- 2°). Indiquer les voies et formules par lesquelles vous avez été préparées à ces rôles jusqu'à nos jours ;
- 3°). Faites la liste des principaux acquis et succès importants : politiques, économiques, sociaux et culturels ou autres ;
- 4°). Indiquer les principaux problèmes et contraintes majeures connus à prendre en compte
- 5°). Quelles sont les leçons retenues ?  
Quels conseils pouvez-vous donner pour réussir ?

**II. Synthèse des résultats :****Question 1****Quelles sont les différentes responsabilités occupées par les membres du groupe**

- Militante de parti politique,
- Membre association politique,
- Présidente et vice présidentes des femmes,
- Secrétaire administrative,
- Conseillère communale,
- Leader d'Association des femmes de quartier, de mouvements de jeunesse,
- Secrétaire à l'organisation, à l'information, aux relations extérieures (Bureau national), aux conflits  
Secrétaire exécutive de la section,
- Secrétaire générale du comité, du mouvement des femmes à la sous section,
- Secrétaire à l'organisation de la section,
- Responsabilité professionnelle, mutation politique,
- Membre du Comité de surveillance
- Trésorière

**Question 2****Indiquer les voies et formules par lesquelles vous avez été préparée à ces rôles jusqu'à nos jours ?**

- Membre d'association et leader d'Association
- Sensibilisation, mobilisation, Dialogue porte à porte
- Disponibilité et Soumission
- Création de la confiance
- Capacité reconnue
- Prendre conseil auprès des personnes ressources
- Valorisation du cousinage
- Formation à l'approche des élections
- Conférences et congrès des partis politiques
- Exercices dans la vie associative
- Capitalisation des expériences
- Engagement et conviction politique
- Amour pour la vie politique
- Niveau d'étude
- Appréciation des femmes leaders
- Niveau d'instruction
- Leader local
- La patience et la capacité d'accueil
- La nécessité et les besoins éducatifs
- La protection et la lutte contre l'injustice
- Les expériences professionnelles préparent aux rassemblements et à la communication,
- La visibilité et la reconnaissance des capacités,
- Opportunités pour faire la politique à travers les relations ou sur pression/suggestion/ sollicitation de l'entourage

- La création des relations et des opportunités.

### **Question 3**

**Faite la liste des principaux acquis et succès importants : politique, économique, socioculturel ou d'autres ?**

- Relations, bénéfiques des relations (protection de solidarité)
- Opportunité, revenus, gain, confiance, adhésion familiale
- Solidarité
- Adhésion famille
- Confiance
- Candidature aux élections municipales et aux législatives
- Acquis d'opportunités
- reconnaissance des droits des femmes
- Sources de revenus régulières (tontine, coopérative)

### **Question 4**

**Indiquer les principaux problèmes et contraintes majeurs à prendre en compte ?**

- Problèmes et contraintes familiales,
- Incompréhension entre les membres des partis eux-mêmes
- Trahison,
- Mésentente entre femmes militantes et entre femmes leaders
- Insuffisance de formation et d'informations
- Problème de disponibilité
- Mauvaise presse/à l'exigence des stratégies de politique
- Problème de compréhension de la notion de militantisme de la femme
- Toutes les femmes veulent être leaders à la fois
- Faible pouvoir économique des femmes
- Participation non régulière des femmes aux réunions
- Manque de solidarité et de cohésion
- Pesanteurs socio traditionnels
- Complexe d'infériorité
- Méconnaissance des textes
- Poids des religions

### **Question 5**

**Quelles sont les leçons retenues, quels conseils pouvez vous donner pour réussir?**

Pour réussir, il faut :

- avoir l'amour de la politique
- avoir le courage et la confiance
- être disponible
- être patient, savoir encaisser et dialoguer
- avoir la capacité de négociation
- continuer, persévérer jusqu'à obtenir gain de cause
- être motivé et s'informer
- rejeter les médisances.
- Autres leçons tirées et conseils à donner :
  - L'insertion professionnelle facilite l'ascension politique,
  - Réussir la négociation et la gestion familiale,
  - Etude et la découverte des limites du conjoint,
  - La découverte des stratégies pour faire passer les messages et les priorités dans la famille,
  - La stabilité du soutien de l'électorat (insuffisance de culture politique et problème de reconnaissance),
  - La notion et les préjugés liés au statut de la femme élue,
  - Servir de valeur d'exemple,
  - Etre une battante, persévérante et être en perpétuel combat,
  - Etre toujours à l'écoute, sociable et avoir une grande capacité d'analyse,
  - La préparation nécessaire afin d'accompagner le militantisme,
  - La préparation au militantisme associatif à la base,
  - Recours aux partis politiques pour la formation des militantes selon la charte des partis
  - Coopérer pour élaborer les stratégies afin de gravir les échelons.
  - Quand la femme veut, elle peut

- La solidarité
- L'élaboration de plans d'action et recherche de financement
- La conception de projets

## EXERCICES DE GROUPE N°2

### I. Mandat :

- 1°). Citer les éléments constitutifs des droits du citoyen.
- 2°). Citer les catégories de droits et de devoirs.
- 3°). Identifier les éléments constitutifs des notions :
  - Citoyen
  - Vie publique
  - Participation
- 4°). Citer les références diverses pour:
  - Les droits de la femme
  - La participation de la femme

### II. Synthèse des résultats :

#### 1- Citer les éléments constitutifs des droits du citoyen

- Droit à l'éducation
- Droit à la santé
- Droit au travail
- Droit de participation à la vie politique et associative
- Droit civique et politique,
- Droit au logement,
- Droit de s'exprimer librement,
- Droit à la vie,
- Droit à la sécurité,
- Droit d'association,
- Droit de revendication,
- Droit à la religion et liberté d'opinion,
- Droit à la succession
- Droit de grève,
- Droit de circuler librement,
- Droit à la propriété,
- Droit à la protection,
- Droit aux actes administratifs,
- Droit à l'alimentation,
- Droit à l'héritage
- Droit à l'information
- Droit au repos, au congé et au loisir
- Droit à un nom/identité
- Droit au respect

*Observation :*

*Ces différents droits correspondent aux catégories de droits et aux libertés reconnues par les différents textes nationaux et internationaux*

#### 2- Citer les catégories des droits et devoirs

<u>DROITS</u>	<u>DEVOIRS</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Droit civique</li> <li>▪ Droit politique</li> <li>▪ Droit économique</li> <li>▪ Droit coutumier</li> <li>▪ Droit socioculturel</li> <li>▪ Et les différents droits liés aux domaines et secteurs d'activités (administratif, foncier, civil...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Devoir de travailler</li> <li>▪ Devoir de défendre son pays</li> <li>▪ Devoir de s'acquitter de ses taxes et impôts</li> <li>▪ Devoir de respecter les institutions,</li> <li>▪ Devoir de voter,</li> <li>▪ Devoir de respecter son prochain,</li> <li>▪ Devoir d'éduquer,</li> <li>▪ Devoir de protection du patrimoine et de l'environnement,</li> <li>▪ Devoir d'assistance,</li> </ul>

### **3- Identifier les éléments constitutifs des notions**

#### ❖ *Citoyen*

- Qui remplit ses droits et devoirs dans la cité
- Qui possède ses pièces d'actes civils et administratifs (Carte d'identité, acte de naissance, carte d'électeur, etc.)
- Qui participe à la vie active de la cité
- Le citoyen est une personne libre, habitant d'un pays à qui on a reconnu un statut et des attributs à savoir :
  - \* Reconnaissance sociale (par les parents, la famille et la communauté)
  - \* Reconnaissance déclarée et confirmée au niveau d'une autorité administrative reconnue (service de santé, autorités locale comme chef de village, structure socio sanitaire, administration, mairie, etc.)
  - \* Détenteur de pièces d'Etat civil comme déclaration et registre de naissance, acte de naissance, jugement supplétif, carnet de famille, carte d'identité, passeport, carte d'électeur, etc.

*Enfin, le citoyen est cette personne (homme ou femme) bénéficiant de différents droits, de statut et des attributs de citoyen d'un Etat avec des actes civils et administratifs.*

*C'est celui qui est conscient de ses obligations et qui accomplit ses devoirs.*

#### ❖ *Vie publique*

- Idée de chose commune,
- Vie dans la communauté,
- Affaires publiques
- Associations

#### ❖ *Participation*

- Contribuer
- Mettre sa pierre dans la construction
- Se sentir concerné,
- S'affirmer,
- Mettre en jeu ses compétences,
- Faire partie de la conception, de l'exécution du suivi
- Mettre en jeu ses compétences,
- Faire partie de la conception, de l'exécution du suivi

### **4- Citer les références diverses relatives :**

- **Aux droits de la femme :**
  - Constitution du Mali (Art 1 égalité de sexe devant la loi)
  - Déclaration universelle des Droits de l'homme
  - CEDEF
  - Conventions et Déclarations Universelles des Droits de l'Homme
- **A la participation des femmes**
  - Le CSLP
  - Les Politiques et Stratégies nationales qui font cas de la participation et de l'équité sociale/genre
  - Nairobi en 1975 décennie de la Femme
  - Mexico 1980
  - Forum international de Beijing 1995 et Beijing + 10 (USA)
  - Les journées du 8 mars et du 31 juillet
  - Les références historiques et actuelles des femmes ayant occupé des postes et fonctions publiques et de décision (Ex. Député à l'AN en 1960, Gouverneur, préfet, maire, conseillère, soldat, police, médiateur de la république, ambassadeur, Ministre...).

## EXERCICE DE GROUPE N°3

### I. Mandat :

#### 1°). Les droits de la femme Malienne

2°). Identifier les principaux champs de participation de la femme à la vie publique au Mali

#### 3°). Définir les enjeux de la participation de la femme à la vie publique au Mali

4°). Identifier les principaux atouts / opportunités et les contraintes majeurs à la participation de la femme à la vie publique au Mali

### II. Synthèse des résultats :

#### 2- Quels sont les principaux champs de participation de femmes à la vie publique du Mali :

A travers :

- Les postes électifs
- Les associations, les collectifs et réseaux divers (CAFO, Yiriba Suma, REFAMP, COFEM, Kouloukan foug, etc.)
- Les nominations administratives (Ministres, Ambassadeurs, Directeurs, ...)

A travers :

- La famille et le village,
- La communauté locale
- Les projets (APDF ...)

A travers :

- La vie politique
- Les secteurs de développement dans la vie économique
- L'administration par le biais de la décentralisation (les Collectivités : la commune, le cercle, la région) et de la fonction publique (les structures nationales et déconcentrées de l'Etat)

#### 3. Enjeux et défis de la participation de la femme à la vie publique :

Enjeux	Défis
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Libération totale des femmes ;</li> <li>- Amélioration du statut socio économique de la femme</li> <li>- Plus grande représentativité dans les instances de décisions ;</li> <li>- Etre élue et gagner les élections et participer à la gestion publique comme : Conseillère communale ou Maire, Conseillère nationale, au Haut Conseil des Collectivités, Présidente de la République ;</li> <li>- Accès aux responsabilités locales, régionales et nationales</li> <li>- Avoir la crédibilité</li> <li>- Renforcement des capacités de gestion</li> <li>- Avoir son mot à dire dans les prises de décisions aux instances suprêmes de la nation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation générale de la femme leader</li> <li>- Information et participation/intégration aux mouvements associatifs de la société civile ou des partis politiques</li> <li>- Maîtrise des textes législatifs et réglementaires ;</li> <li>- Changement de mentalité et de comportement ;</li> <li>- Améliorer la capacité de mobilisation de l'électorat féminin, mobiliser les femmes pour les femmes</li> <li>- Sensibilisation et information auprès des époux ;</li> <li>- Scolarisation massive des filles ;</li> <li>- Intensification de la formation des femmes pour avoir l'expertise nécessaire (niveau intellectuel, une expérience avérée dans le développement socio économique, une connaissance approfondie sur les textes);</li> <li>- Etre éligible et candidate ;</li> <li>- Avoir la notoriété et se battre pour avoir un bon positionnement sur la liste électorale</li> <li>- Savoir utiliser et exploiter les connaissances/reliations</li> <li>- Remplir les conditions de citoyenneté</li> <li>- Avoir confiance en soi</li> <li>- Avoir la capacité</li> <li>- Se servir, se former, s'informer</li> <li>- Connaître la politique</li> <li>- Occuper les têtes de liste</li> <li>- Participer à la gestion du pouvoir</li> <li>- Convaincre la famille et son entourage</li> <li>- Savoir négocier et avoir les moyens financiers</li> </ul>



#### 4- Atouts/ opportunités

- La majorité numérique par rapport aux hommes (51,2%)
- La capacité de mobilisation
- La capacité, l'engagement, la persévérance et la volonté de bien faire
- L'importance des actions sociales menées par les femmes,
- Le cadre légal favorable avec beaucoup de textes (Constitution, Codes, ...)
- Projets de développement,
- Potentiels intellectuel et énergétique
- Place prépondérante de la femme dans la société
- Le courage, la disponibilité et la volonté politique affirmée,
- L'adhésion des femmes dans les partis politiques
- L'appui et le soutien de la communauté et des partenaires techniques et financiers,
- Certaines expériences professionnelles et de leadership,
- L'existence d'une masse de sympathisants à travers les associations et les ONG.
- La gestion familiale et la volonté de réussir
- La gestion du patrimoine socioculturel

## EXERCICE DE GROUPE N°4

### I. Mandat

1. Qu'est ce que les femmes gagnent en participant à la vie villageoise ?  
Qu'est ce que les femmes perdent en participant à la vie publique ?
2. Indiquer l'intérêt et les nécessités de la participation de la femme à la vie publique ?
3. Quelles stratégies de positionnement pour les femmes leaders dans le jeu acteurs de la vie publique ?
4. Quels sont les outils pour une grande ou meilleure participation de la femme à la vie publique ?

### II. Synthèse des résultats :

#### 1. Gains et pertes des femmes en participant à la vie publique

Gains en participant	Pertes en ne participant pas ou en participant
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Popularité et crédibilité</li> <li>- Relation</li> <li>- Utilité et défense des intérêts des femmes</li> <li>- Exercer ses droits et devoirs citoyens</li> <li>- Confirmation de la citoyenneté</li> <li>- Rehausser le statut social, économique, et Politique des femmes</li> <li>- Satisfaction morale</li> <li>- Garantie d'un meilleur compte des préoccupations et besoins des femmes</li> <li>- Décideur et avoir des postes de responsabilité,</li> <li>- Améliorer les conditions de vie des femmes,</li> <li>- Valoriser le statut de la femme,</li> <li>- Participer aux prises de décision,</li> <li>- Participer à la vie publique</li> <li>- Changement de comportement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de prise en compte des préoccupations des femmes dans les instances de décision et de gestion</li> <li>- Ne participent pas au choix des priorités de développement et au partage des bénéfices</li> <li>- Ne fait pas jouer son rôle de citoyenne</li> <li>- Continue à subir et à être marginalisée</li> <li>- Exclusion et pauvreté</li> <li>- Perte de contrôle de ses droits du citoyen</li> <li>- Difficulté d'accès aux ressources et bénéfices</li> <li>- Intérêts non pris en compte</li> <li>- Efficacité dans la gestion familiale et même professionnelle</li> <li>- En image et en personnalité</li> <li>- Perte financière et matérielle et de temps</li> <li>- Cause de plusieurs divorces</li> <li>- Désintérêt du mari envers son épouse</li> <li>- Perte de résistance morale et de crédibilité dans les comportements</li> <li>- Connaissance limitée</li> <li>- Perte d'une partie de sa citoyenneté</li> </ul>

#### 2. Intérêts et nécessités de participer à la vie et à la gestion publique

Intérêts	Nécessités
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre acteur du développement</li> <li>- Pouvoir de décision, de contrôle et de suivi</li> <li>- Défense de la cause des femmes</li> <li>- Poste électif et nominatif</li> <li>- Etre au niveau de prise de décisions</li> <li>- Avoir des opportunités de revenus</li> <li>- Amélioration du statut de la femme</li> <li>- confiance en soi</li> <li>- Création des relations</li> <li>- Etre un bon leader</li> <li>- S'intéresser aux affaires publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin stratégique</li> <li>- Besoin vital</li> <li>- Devoir/ obligation de participer</li> <li>- Citoyenne</li> <li>- Militante</li> <li>- Contribuable</li> <li>- Agent économique (productrice, consommatrice et usagère)</li> <li>- Electrice et candidate</li> <li>- Habitante d'une localité</li> <li>- Droit au développement</li> <li>- Nécessité de participation de plus de la moitié de la population</li> <li>- Nécessité de réussir le changement de comportement et de mentalité à l'égard des femmes</li> <li>- Nécessité de la reconnaissance de la valeur de la femme</li> <li>- Nécessité d'élever le taux de scolarisation de la femme</li> <li>- Souci du développement</li> <li>- Conviction et amour de la patrie</li> </ul>

### **3. Stratégies de positionnement pour les femmes leaders dans le jeu des acteurs de la vie publique**

- Reconnaissance du leader
- Capacité financière et de mobilisation
- Charisme

Certaines conditions sont nécessaires pour réussir:

- Militer dans un parti, un groupe associatif
- Participer régulièrement aux réunions et AG
- Etre vigilant et savoir parler en maîtrisant son sujet (éveil de conscience)
- Poser des actions concrètes, être audacieux et convainquant
- Se concerter et faire des alliances, du réseautage et de la coopération avec différents acteurs
- Avoir la capacité d'analyse, d'argumentation, de communication et savoir négocier
- Poser des actions concrètes et utiles
- Avoir un monde associatif derrière soi
- Etre actif dans la solidarité de proximité,
- Soigner et corriger son image,
- Expérience professionnelle
- S'informer, se former et former les autres
- Etre un militant et membre influent
- Elargir sa base utiliser le plaidoyer /lobbying
- Avoir un niveau acceptable
- Connaissance avérée sur les textes politiques, stratégies programmes
- Faire des alliances stratégiques (choix de ses partenaires :acteurs, partis influents, associations leaders, personnes ressources, bailleurs intéressés)
- Avoir une idéologie fixe et un programme convainquant et réalisable
- Avoir les moyens financiers
- Collaborer avec l'administration (formation, organisation des élections, appui financier)
- Occuper une place importante dans les associations et partis politiques (position sur la liste, appui humain, mobilisation et vote).
- Défendre les intérêts des femmes
- Partager le pouvoir
- Connaître ses droits et devoirs

### **4. Outils**

- Constitution
- Lois et décrets
- Arrêtés et ordonnances
- Textes relatifs aux droits des femmes et des enfants
- Cadre de concertation thématique sur les sujets
- Cadre institutionnel de la démocratie et la décentralisation
- Medias
- Journées célébrées en faveur des femmes
- Les structures organisées (Association, Partis politiques, groupements.....)
- Les collectifs, projets et plans d'action

### MANDAT DE REFLEXION DE GROUPE :

Les leaders associatifs (associatives) cherchent à devenir des leaders politiques avec des responsabilités politiques :

1. Pourquoi ? Ils /elles ont une base solide pour l'électorat.

Ils ont comme ambitions :

- Promotion du développement de leur milieu (famille, proche, communauté)
- Rehaussement du statut social, économique.
- C'est une nécessité pour la communauté

2. Les avantages sont :

- Le profit (pour soi même, sa famille, son entourage, la communauté ...)
- L'amélioration de son statut social, économique, culturel ...

3. Quelle compatibilité ?

Les deux sont compatibles jusqu'aux élections. Cependant il y'a des risques que l'un soit négligé au profit de l'autre et souvent on tombe dans l'insuffisance de suivi et de rigueur voire de performance. Souvent certaines contraintes telles l'insuffisance de temps et le respect strict des textes peuvent être des entorses à cette compatibilité.

## RAPPORT GENERAL D'ATELIER DE FORMATION

« *Citoyenneté et participation de la femme à la vie publique* » à l'intention des leaders du Mouvement Associatif féminin.

### I. Introduction :

Du lundi 11 au 15 décembre 2006, l'atelier s'est ouvert le 11 décembre 2006 à l'ORFED et s'est poursuivi à l'Assemblée Régionale de Sikasso du 12 au 15 décembre 2006.

A l'ouverture les discours et certains modules ont été interprétés en langue nationale Bamanankan. L'atelier initié par le RECOFEM (Renforcement des capacités des Organisations Féminines du Mali) en collaboration avec la DRPFEM de Sikasso (Direction Régionale de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille) a réuni une trentaine de femmes représentant les participants et de la société civile.

Cet atelier a été animé par le Dr Soumana DOUMBIA de CENAFOD et assisté de Mr Malick SOW expert en formation et de Mr Souleymane SOUMARE, expert en NTIC.

### II. Cérémonie d'ouverture :

Elle a été marquée par trois (3) discours :

- de Madame la Directrice Régionale de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille de Sikasso qui a souhaité la bienvenue dans la cité du Kéné Dougou aux uns et aux autres, tout en plaçant l'atelier dans son contexte pour que les femmes font place aux enjeux électoraux futurs. Elle a aussi interpellé les autorités compte tenu du faible taux de représentativité des femmes dans les instances de décisions alors que les femmes représentent 51,2% de la population du Mali. Elle a aussi exhorté les femmes à une participation pleine et responsable. Pour terminer, elle a remercié le RECOFEM pour tous ses efforts.
- De Monsieur le représentant de la Coordinatrice du RECOFEM, qui à son tour a fait appel à la participation de la population en générale et surtout celle de la femme en particulier dans notre démocratie. Tout en faisant un grand hommage à la femme historiquement, il a fait référence à titre d'exemple à Awa Keïta, Momo Traoré, Hélène Sterlift Jhonson du Libéria.
  - \* Socialement la femme assure la cohésion sociale.
  - \* Economiquement est productrice, contribue au produit intérieur brut du pays à travers l'agriculture, l'élevage, la pêche, les cultures maraichères. Etc...
  - \* Politiquement est incontournable en matière de mobilisation de l'électorat.

Il a aussi reconnu et affirmé la valeur de la femme tout en disant que « y a-t-il sur terre ici un grand Homme d'Etat sans Grande Femme derrière lui ? Permettez moi d'en douter ? »

Pour que la femme garde toutes ses qualités participer à la vie publique, le RECOFEM s'engage à user de son pouvoir et de son savoir faire pour accompagner les femmes dans leur mission exaltantes.

Pour terminer, il a remercié le MPFEM, leurs bailleurs, et les autorités régionales et la Direction Régionale de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille.

- De Monsieur le représentant du Gouverneur de la Région de Sikasso qui a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes dans la salle. Il a situé le dans un contexte général tout en mettant l'accent sur la problématique de la participation de la femme à la vie publique et que cela ne sera comblée sans faire preuve d'assiduité, d'écoute et de participation afin de contribuer d'avantage à la promotion de la femme du Mali en général et à l'accroissement de la participation des femmes aux instances de décisions en particulier. Et pour terminer, il a remercié l'ensemble des partenaires au développement, les femmes qui ont massivement répondu à l'appel et particulièrement le RECOFEM.

### III. Déroulement de l'atelier.

#### Methodologie :

La méthode a été participative à travers les travaux de sous groupes, les restitutions, d'exposés, d'explications de plénières, des questions/réponses, du profil historique et d'évaluations.

Les participants et facilitateurs se sont présentés. Et après le programme d'atelier a été adopté, des rapporteurs désignés.

Au cours de cette session un aperçu général fut donné sur le RECOFEM.

Comme son nom l'indique : le RECOFEM est un projet de renforcement de capacité à l'ensemble des organisations Féminines du Mali ainsi qu'au Ministère de la promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille pour améliorer et développer leurs compétences techniques et humaines.

Objectif Général : l'objectif principal du projet est de :

- professionnaliser l'expression des ONG faitières féminines en vue de favoriser une interface effective et efficace avec le gouvernement et améliorer la capacité du MPFEF, pour jouer son rôle, d'assurer de meilleures conditions de vie aux femmes et l'équité du genre.

Les modules suivants ont été développés durant les cinq jours d'atelier.

#### *Module I : Rappel du contexte et du cadre institutionnel de la citoyenneté et de la participation*

A travers les expériences des participants sur la vie politique et associative, le module I a été abordé et les points essentiels retenus sont les suivants :

- les voies et formules pour lesquelles deux participantes ont été préparées à des postes de responsabilité ;
- leurs acquis et succès politiques, économiques et solidaires ;
- les principaux problèmes et contraintes rencontrés
- les leçons apprises et appliquées et les conseils à donner aux autres : sont que les partis politiques et les associations ont les mêmes problèmes et contraintes.

Il a été aussi dégradé les causes, les caractéristiques et la définition de la démocratie.

Les causes ont été :

- l'injustice ;
- la mauvaise gestion ;
- la dictature ;
- le monopartisme ;
- l'éveil des consciences ;
- la création des associations politiques ;
- la participation de tous à la gestion du pouvoir ;
- l'échec des politiques ;
- les revendications socioculturelles ;
- les sécheresses de 1970 et 1980 ;
- la dégradation de la situation économique ;
- la pauvreté ;
- le programme d'ajustement structurel (PAS) ;
- la non prise en compte de la préoccupation des populations.

Comme caractéristiques de la démocratie, il a été retenu :

- la séparation des pouvoirs ;
- l'existence de la constitution (ou loi fondamentale de 1992)
- le multipartisme,

- les élections comme mode d'accès au pouvoir ;
- les possibilités de l'alternance ;
- la reconnaissance et l'acceptation de l'opposition ;
- la reconnaissance des libertés individuelles et collectives ;
- l'existence des institutions de la République.

La démocratie a été définie comme telle : « la démocratie est un moyen et no une fin ». Pour la participation de tout le monde, il y a eu la décentralisation soutenue par trois (3) principes essentiels :

- la souveraineté de l'Etat ;
- le droit à la libre administration des collectivités
- l'intangibilité des compétences de souveraineté de l'Etat.

Suite à cela le module II a été entamé.

### **Module II : « droit et devoir liés au citoyen et à la citoyenneté »**

Ce module a amené les différents groupes à travailler sur :

- les droits et devoirs du citoyen malien contenus dans la constitution ;
- explication de la notion de citoyenneté
- l'interdépendance entre droits et devoirs ;
- les outils et stratégies de participations citoyennes.

Suite à la synthèse des travaux, quelques origines de droits et déclarations ont été données.

Par rapport aux origines :

- 1730 ans avant Jésus Christ, le code d'Hammourabi est l'un des premiers à avoir écrit 287 décisions ;
- La charte de Mandé ou Kourgan Fuga en 1236 stipulé en 44 articles sur les droits fondamentaux dont l'article 5 a été retenu et qui dit que « chacun à droit à la vie et à son intégrité physique. En conséquence tout attentatoire à la vie d'autrui est puni de mort »

Les grandes déclarations furent :

- en 1689 : la déclaration anglaise ;
- en 1776, la déclaration des Etats-Unis ;
- en 1789, la révolution Française : déclaration de l'Homme et du citoyen. Après cette déclaration, quand la deuxième guerre mondiale a pris fin, il y a eu la charte des Nations Unies (en 1945) qui a été adopté le 10 décembre 1948.
- En juin 1981, il y a eu la charte africaine des droits des Hommes et des Peuples.

Par rapport à la notion de « citoyen et citoyenneté » à travers un schéma, il a été convenu que toutes les sociétés comportent trois espaces qui sont :

- l'interdit ;
- la liberté ;
- l'obligation.

Ce schéma nous a amené au concept de droits et devoirs c'est -à -dire :

Liberté = droit ;

Obligation = Devoir

Interdit = Obligation des respects des Interdits.

De ce fait, le citoyen ou la citoyenneté est considéré comme étant un habitant d'un Etat ou d'une cité donnée à qui on a reconnu différents droits et qui accompli aussi ses devoirs. Tous ceux- ci dénotent qu'il y a interdépendance entre droits et devoirs ; et un bon exercice de la citoyenneté passe la juste application de ces droits et accomplissent de ses devoirs tant au niveau individuel qu'en vers le l'institution communal que l'Etat.

*Module II « Participation de la femme à la vie Publique » fut entamé.*

Il a été découvert que les Droits de la Femme spécifiquement de la femme malienne sont indissociables des droits de l'homme.

Pour la participation de la femme malienne à la gestion des affaires publiques, les principales références de positionnement des femmes ont fait allusion à la charte de Kourouga Fuga ou charte de Mandé à travers quelques articles et aussi aux différentes manifestations des femmes dans divers pays entre 1975 et 2006 ont vu institutionnaliser les journées du 08 Mars et du 31 Juillet.

Pour une forte implication des femmes, quelques figures féminines de référence ont été citées à savoir :

- **Sogolo Kédju et Niélény** avant la colonisation,
- **Awa Keïta** et Momo pendant la période coloniale ;

Sans oublier les femmes qui ont joué un rôle prépondérant dans la révolte des cheminots de la Régie du chemin de fer Dakar- Niger.

Après l'indépendance, il y a eu des références. Ces femmes étaient valeureuses et courageuses.

Cependant, on assiste à une faible représentativité des femmes à toutes instances de prises de décisions.

*Module IV : « Stratégie opérationnelle pour la participation de la femme à la vie publique »*

A travers ce module les intérêts, les nécessités, les défis les stratégies de positionnement et les outils ont été traités. Suite à la mise en commun des résultats des travaux de groupes du module IV, des débats houleux ont eu lieu et qui ont aboutis à deux interpellations de deux députés de la Région à l'Assemblée Nationale sur ceux qui se passent à l'Assemblée et d'autres points divers.

Ces appels ont débouché sur un rendez vous fixé à la date du 23 décembre 2006 à la DRPFEF de Sikasso.

*Enfin le module V : « opportunités et champs d'implications et de participation de la femme à la vie publique »*

Quelques opportunités et champs d'implication de participation ont été dégagés. Ce-ci montre qu'il y a une corrélation entre les institutions, les citoyens, les droits et les devoirs.

#### **IV Recommandations :**

Il a été observé que les femmes ignorent les textes législatifs. Cela a amené à formuler des recommandations ci-après :

- Formation pour la maîtrise des fonctions associatives et politiques ;
- Les femmes doivent se constituer en réseau pour défendre leurs intérêts ;
- Rapprocher les élus
- Un appui en formation et renforcement des capacités dans les domaines suivants :
  - \* Vie associative et vie politique ;
  - \* Technique d'animation ;
  - \* Montage et gestion de projets et micro entreprise
  - \* Formation sur le réseautage, processus électoral et vote
  - \* Demande d'appui pour l'organisation de la tenue d'une journée de plaidoyer avec tous les ressortissants et spécifiquement les femmes ressortissantes de Sikasso ;
  - \* Appui pour une deuxième journée de plaidoyer auprès des partis et associations de Sikasso pour le problème de positionnement des femmes sur les listes électorales de Sikasso ;

- \* Les participants ont convenu que ces conférences seront organisées et gérées par le réseau provisoire mis en place indiquant les structures membres et la composition du comité de pilotage du réseau et les thèmes

### **SYNTHESE DES RAPPORTS JOURNALIERS**

#### **Rapport jour 1**

L'organisation d'un parti ou d'une association sont les mêmes, pour cela nous avons été invités en tant que responsables politiques ou d'association (Leaders) à traiter ensemble et définir les différents postes que nous occupons au sein de notre structure.

Les voies et formules par lesquelles nous avons été préparées à ces rôles, la liste des nos principes acquis et succès politiques, économiques, sociaux et culturels.

Les principaux problèmes et contraintes majeurs connus à prendre en compte. Les leçons retenues et les conseils donnés pour réussir. Dire pour quoi les femmes leaders des associations veulent devenir des responsables politiques :

- Qu'elles en sont les avantages ?
- Les deux peuvent elles aller ensemble ?
- Comment les gérer ?

Nous avons été réparties en deux groupes, groupe politique, groupe associatif avec un président et un rapporteur. Chaque groupe présenta son travail. A cet issue on a vu que la structuration d'un parti politique est la même que celle d'une association mais nous ne savons pas qui doit faire quoi à tel ou tel poste d'où le RECOFEM appui les femmes dans les formations pour la « maîtrise de la vie politique et associative ».

La comparaison nous a permis de déterminer que la vie politique vient d'une association. Elles sont toutes identiques.

La séance pris fin à 16heures.

Je vous remercie.

**Rapporteurs :**  
**Mme Diakité Namana Berthé**  
**Mme Koné Fati Sounfouera**

## Rapport du jour 2

Les activités de la 2<sup>ème</sup> journée ont commencé par la lecture du rapport de la 1<sup>ère</sup> journée présenté par le groupe I (Politicienne).

Après les amendements, les remarques et l'adoption du rapport, le facilitateur dans la suite de la 1<sup>ère</sup> journée fut un exposé sur le rappel du cadre institutionnel de la citoyenneté et de la participation. Cela nous a permis d'identifier les causes qui nous ont amenés à l'éveil des consciences (injustice sociale, dictature, mauvaise gestion, monopartisme musellement, manque de liberté d'expression, de médias, etc.).

Le peuple meurtri a réclamé alors la démocratie en créant des associations, en réclamant la liberté d'expression. La participation massive à la gestion du pouvoir. Cet échec résulte du manque d'un véritable programme de développement (Programme d'Ajustement Structurel PAS). Privatisation des usines, fermeture des usines, départ à la retraite par anticipation, dévaluation, concours d'entrée à la fonction publique, etc.

L'exposé du facilitateur sur les thèmes suivants :

- le cadre institutionnel de la citoyenneté et de la participation ;
- les droits et devoirs liés au citoyen et à la citoyenneté ;
- les notions liées aux droits- libertés- devoirs- obligations.

Après avoir situé les participants par rapport au contexte des modules, deux groupes de travaux furent constitués et renvoyés en atelier avec les consignes suivantes : voir questions mandat II.

Après d'intenses réflexions en plénière, une mise en commun fut faite dont :

### *Droits*

- droit à l'éducation ;
- droit à la santé ;
- droit au travail ;
- droit à la vie politique et assimilative ;
- droit à la vie ;
- droit à la grève ;
- droit à la prospérité ;
- droit à l'information ;
- droit à l'héritage ;
- droit au repos et aux congés, aux loisirs.

### *Devoirs*

- respect des institutions
- s'acquitter de ses taxes et impôts
- s'informer
- respect du bien public ;
- savoir faire et de savoir être.

**Le citoyen** est celui qui vit en conformité avec les droits et devoirs contenus dans la constitution.

**La vie publique** : ensemble des collectivités décentralisées et l'administration générale : conseil communal, conseil de cercle, assemblée régionale, Ministères

**La participation** : adhérer au développement socio-économique et politique de la Nation (Conseil Economique Social et Culturel).

Dans la démocratie : il y a beaucoup de branches

- la séparation des pouvoirs (constitution)
- l'alternance au pouvoir ;
- pluralisme
- liberté
- multipartisme
- l'acceptation,
- reconnaître l'opposition.

**Les valeurs de la démocratie** (égalité, participation, justice et équité).

#### **Etat de droit**

- Soumission de l'Etat au droit ;
- Respect mutuel entre l'Etat et le citoyen ;
- La constitution est la mère des lois
- Constitution – lois – décret – ordonnance - arrêté

#### **Gouvernance :**

La gouvernance commence par soi-même. Elle est évolutive du citoyen ou l'Etat (quand pense les autres sur moi)

- a) l'intérêt (avoir = revenu = économique)
- b) le savoir (information, connaissance, compétence, capacité)
- c) le pouvoir (partage)
- d) la solidarité
- e) pas d'exclusion.

#### **La bonne gouvernance :**

Elle se manifeste par l'information, la sensibilisation et l'éducation, la communication, la concertation.

#### **Droits et Devoirs liés aux citoyens et à la citoyenneté**

- a) Droits : à l'éducation – la santé- protection à l'Etat
- b) Devoir : respect des institutions- s'acquitter des taxes et impôts- de s'informer.

Ensuite le facilitateur fit un exposé sur l'histoire du pouvoir à savoir : la raison du plus fort est toujours la meilleure.

Le code d'Hammourabi en 1730 avant J. C

- la charte du Mandé en 1236 avec 44 articles le Kourouka Fuga (article 5 prônait la vie).
- Grandes déclarations :
  - \* 1689 Anglais
  - \* 1776 (USA) lors de la proclamation de leur indépendance
  - \* 1789 révolution française (déclaration des droits Humains
  - \* 1945 (AMDH) EID (10 décembre) 30 art
- Plan Africain (l'arbre à palabre)
  - \* 1981 : la charte Africaine des droits des hommes et Peuples
  - \* 1960- 1974 -1972 (constitution du Mali)

Il y a trois, sortes de droits :

- Droit civique
- Droit économique
- Droit politique.

**Rapporteur :**  
**Mme DIARRA Assétou COULIBALY**

### Rapport du jour 3

Les travaux de la journée ont commencé à 8 heures et demies (8h 30mn). Le rapporteur, Madame Diarra Assétou Coulibaly a donné lecture du rapport de la journée précédente qui portait sur « *les Droits et Devoirs* » du citoyen. Ensuite le formateur a fait un bref rappel de ladite journée tout en montrant les grandes lignes d'un rapport. Ensuite deux rapporteurs furent désignés. C'est après cela que nous avons entamé les travaux de la 3<sup>ème</sup> journée qui n'étaient que la suite logique du module II à savoir « *Notion de citoyen et de citoyenneté* »

A partir d'un schéma bien défini, le formateur a expliqué que dans toutes sociétés, il y a trois espaces qui sont : l'interdit, la liberté et l'obligation.

Ceux là définissent aisément le concept de droit et devoir.

Liberté = Droit

Obligation = c'est le respect des devoirs et interdits.

Alors le citoyen ou la citoyenne est considéré comme étant un habitant d'un état ou d'une cité à qui on a reconnu différents droits et qui accomplis aussi ses devoirs.

Nous avons ensuite appris qu'il y a obligatoirement une interdépendance entre Droits et Devoirs car l'accomplissement des Devoirs d'un citoyen est indissociable de la jouissance de ses Droits.

Des exemples tant au niveau individuel, familial, communal que national ont été édifiant pour nous.

Nous avons également compris que la citoyenneté est un concept donc il n'existe pas une définition unique mais renvoie à la notion de citoyen qui doit être un individu informé, conscient de ses obligations et devoirs civiques. Ensuite on observa une pause de 30 minutes.

Après la pause, la question comment devient on citoyen d'un pays ? a été posée. Les réponses ont été les suivantes :

Il faut être reconnu par la société du fait que l'on vient d'une famille donnée avec un Nom et un Prénom et ensuite être déclaré à une entité de l'Etat comme le chef de village ou du quartier, la mairie, le tribunal, le préfet, etc.

De ces faits on peut avoir un extrait d'acte de naissance, un carnet de famille, une carte d'identité, une carte d'électeur etc.

Enfin le formateur nous a fait savoir que l'Etat de droit tout comme l'égalité des citoyens constituent les garanties de la citoyenneté au Mali.

Puis on passa à la correction du reste de l'exercice de la veille qui portait sur la notion de vie publique (idée de chose commune) et participation (se sentir concerné etc.)

Après cela, le module III intitulé « Participation de la Femme à la vie Publique fut abordé.

Les objectifs assignés à ce module rappelaient les droits de la femme et spécifiquement la femme malienne d'une part, et d'autre part quelques références et fondements de la participation de la femme à la gestion des affaires publiques.

Nous avons découvert que les droits de la femme ne sont pas spécifiquement régis par les textes. Il sont les mêmes dans la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen dans la constitution du Mali en ses articles 1 et 2.

Quant à la participation de la femme malienne à la gestion des affaires publiques, les principales références de positionnement ont fait allusion à la charte de KouroiganFuga ou la charte de Mandé en 1236 à travers quelques articles et aussi aux différentes manifestations des femmes dans divers pays entre 1975 et 2006 qui a vu institutionnaliser la journée du 08 Mars et le 31 Juillet pour les femmes.

S'agissant de l'engagement des femmes dans la gestion des affaires publiques, le formateur a cité quelques figures féminines de référence pour leur forte implication dans la vie publique à savoir :

- **Sogolon Kediou** et **Niéleni** avant la colonisation

- **Awa Keïta** pendant la période coloniale sans oublier les femmes qui ont joué un rôle prépondérant dans la révolte des cheminots de la Régie du chemin de fer Dakar Niger.

De l'indépendance à nos jours, le formateur a signalé une réticence quant à l'émergence de figures féminines. Il a cependant insisté sur la représentation bien que faible des femmes dans toutes les instances de prise de décisions.

Ensuite, à partir d'un questionnaire, deux groupes ont été constitués pour aller en carrefour, ce qui nous a conduit au déjeuner et à la pause.

La reprise de travaux à lieu à 15 heures par les travaux de groupes pour une durée de une heure. A 16 heures, la mise en commun des réponses a permis de connaître les atouts inhérents à la participation de la femme à la vie publique et les inconvénients quand elles y absentent.

D'autres réponses ont mis l'accent sur l'identification des enjeux à savoir la libéralisation totale de la femme, l'amélioration de son statut social pour sa plus grande représentativité dans les instances de décisions par ce que constituant les 51,2% de la population du Mali.

Les réponses aux domaines ou champs de participation de la femme sont les suivants :

- la famille par l'éducation des enfants ;
- le village, la commune ;
- la vie associative ;
- l'administration ;
- les coopératives et les ONG.

Par rapport à l'émergence des femmes, les atouts, les opportunités et les obstacles ont été cernés.

La 3<sup>ème</sup> journée prit fin à 16h 15 mn par une évaluation.

**Les rapporteurs :**  
**Mme Sacko Oumou A Bagayoko**  
**Mme Berthé Korotoumou Koné**

## Rapport du jour 4

La 4<sup>ème</sup> journée de l'atelier de formation en citoyenneté et participation de la femme à la vie publique, a été marquée d'une part par la lecture, l'amendement et l'adoption du rapport de la journée précédente, d'autre part, le thème du jour : Stratégie opérationnelle pour la participation de la femme à la vie publique, a servi de piste de réflexion des deux groupes de travail constitué. L'objectif recherché était de :

- développer la participation des femmes de Sikasso à expliquer et identifier l'intérêt et la nécessité de la participation de la femme à la vie publique ;
- de dégager les stratégies opérationnelles, identifier les défis à relever, les stratégies de positionnement et les outils indispensables à leur réussite.

A l'issue de 4h d'échange, les groupes de travail ont convenu entre autre :

### 1°) comme intérêt de participation de la femme à la vie publique :

- défense de ses droits de citoyenneté ;
- aboutissement de ses préoccupations réelles ;
- occupation des postes de responsabilités

### 2°) Nécessité de participation :

- Les femmes demeurent les électrices incontournables car constituant plus de 51% de la population ;
- Les femmes agents de développement car elles sont productrices et consommatrices.

### 3°) Stratégie de positionnement :

- être membre actif de l'organisation ;
- poser des actions concrètes ;
- créer des relations et faire des alliances ;

### 4°) Approche opérationnelles :

- mieux s'informer et informer les autres ;
- savoir communiquer pour un changement de comportement.

### 5°) défis à relever :

- Maîtrise des textes réglementaires et procédures ;
- Capacité de mobiliser l'électorat féminin.

### 6°) Outils indispensables :

- la constitution,
- les lois et décrets ;
- ordonnances
- structures et institutions.

S'en est suivi un débat très fructueux qui a permis aux participantes séance tenante de prendre contact avec deux députés élus de la région notamment **Housseyni Amion Guindo et Koniba Dembélé**. Cela dans le souci de se faire une idée des actions entreprises au niveau National au profit des femmes de Sikasso. Rendez-vous a donc été pris pour le 23 décembre prochain. Ainsi les participantes ont procédé au recensement des questions à poser et de doléances à présenter.

Le module V « opportunité- champ d'implication et participation de la femme à la vie publique, a été largement expliqué pour le formateur. Là on retient une corrélation entre institution, les citoyens (droits et devoirs ; corrélation favorisant la bonne gouvernance.

Au terme des travaux, les femmes de Sikasso, ont émis le vœu de former une plate forme de positionnement pour les échéances électorales de 2007. Plate forme basée sur les préoccupations partagées. Elle prendra fin aussi tôt après les élections terminées.

Les travaux de la journée ont pris fin comme de coutume par l'évaluation de la méthodologie adoptée pour le déroulement de l'atelier.

**Rapporteurs :**  
**Diallo Aminata Koné**  
**Traoré Fatoumata Diallo**

## DISCOURS

### **Allocution de Monsieur le Gouverneur à l'ouverture de la session de formation « citoyenneté et participation de la femme à la vie publique à l'intention des leaders du mouvement associatif féminin du 11 au 15 décembre 2006.**

- Madame la Directrice Régionale de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille
- Madame la Coordinatrice du Projet de Renforcement des Capacités des Organisations Féminines du Mali (RECOFEM)
- Mesdames les représentantes des Organisations Féminines
- Chères participantes, chers participants ;
- Honorables invités ;
- Mesdames, messieurs.

Il me plaît de souhaiter à toutes et à tous la bienvenue dans la région et de manifester au nom des populations du Kéné Dougou toute notre joie d'abriter cette session de formation sur la participation de la femme à la vie publique et à la citoyenneté.

Comme vous le savez, le Gouvernement du Mali a fixé entre autres objectifs au cadre stratégique de la lutte contre la pauvreté, de favoriser et de garantir les conditions d'une plus grande participation des femmes dans la conduite des politiques

Mesdames et Messieurs,

L'importance de cette rencontre pour les populations de notre région à démontrer.

La problématique de la participation de la femme à la vie publique est plus que d'actualité eu égard les échéances électorales.

En effet, les femmes maliennes ont été et restent à l'avant-garde de toutes les activités socio-économiques et politiques du pays.

Cependant, elles restent en marge des pouvoirs de décisions et manquent souvent de compétences requises pour mieux jouer leur rôle.

Ainsi, la présente formation vient à point nommé, car elle vous permettra d'être outillées pour faire face aux enjeux électoraux futurs.

Chères participants, chers participants,

Pour atteindre les nobles objectifs des présentes assises, je vous vous exhorte à faire preuve d'assiduité, d'écoute et de participation.

Je puis vous rassurer de la disponibilité des autorités régionales qui ne ménagent aucun effort pour votre accompagnement.

J'ose croire, qu'au sortir de cet atelier, vous serez suffisamment outillées pour permettre au service de vos camarades, les connaissances acquises afin de contribuer d'avantage à la promotion des femmes du Mali en général, et à l'accroissement de leur taux de participation aux instances de décisions en particulier.

C'est le lieu pour moi de réitérer toute ma reconnaissance à l'ensemble des partenaires au développement et plus particulièrement au Projet de Renforcement des Capacités des Organisations Féminines du Mali (RECOFEM), pour avoir organisé cette rencontre.

Avant de terminer, je voudrais aussi remercier tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation, montrant ainsi leur intérêt pour l'accroissement de la participation des femmes dans les instances de prise de décision.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier sur la participation de la femme à la vie publique et à la citoyenneté à Sikasso.

Je vous remercie

**Intervention de Madame la Directrice Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à l'occasion de l'Atelier de Formation << Citoyenneté et Participation de la Femme à la Vie Publique>> à l'intention des Leaders du Mouvement Associatif Féminin du 11 au 15 Décembre 2006.**

- Monsieur le Conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques représentant Monsieur le Gouverneur de la Région de Sikasso ;
- Monsieur le représentant de la Coordinatrice du Projet de Renforcement de Capacités des Organisations Féminines du Mali (RECOFEM) ;
- Mesdames les Représentantes des Associations et Organisations Féminines ;
- Messieurs les Formateurs ;
- Chères Participantes, Chers Participants ;
- Mesdames et Messieurs.

Aw bisimila ! C'est en ces termes que je voudrais, au nom de femmes de la région, souhaiter à vos toutes et tous la bienvenue dans la cité du Kéné Dougou. Nous sommes honorés, comblés et fiers de vous accueillir dans la fraternité et vous souhaiter en même temps un agréable séjour.

La présente session de formation, organisée par le Projet de Renforcement des Capacités des Organisations Féminines du Mali (RECOFEM), rentre dans le cadre du renforcement des capacités de nos braves sœurs dans le domaine de l'exercice de la citoyenneté et leur participation à la vie publique, pour faire face aux enjeux électoraux futurs.

**Monsieur le Conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques du Gouverneur ;**

**Mesdames et Messieurs.**

La décentralisation demeure l'une des réformes fondamentales de notre pays. Ses objectifs sont le prolongement de la démocratie et la promotion du développement local qui ne sauraient réussir sans l'implication sinon la prise en compte de toutes les couches de la société.

Il convient à ce titre de rendre opérationnelles autant que possible toutes les forces disponibles, la règle de la démocratie étant la participation de tous les fils au développement du pays.

Représentant 51,2% de la population du Mali, la contribution de qualité des femmes à la marche de l'économie de notre pays, nous fonde à imaginer des voies et moyens pour maximiser et favoriser leur intrusion dans le développement.

Monsieur le représentant du Gouverneur

La tenue de la présente assise qui offre le constat peu flatteur du faible taux de représentativité des femmes dans les instances de décision est une interpellation à l'endroit de toutes les composantes de notre société.

C'est pourquoi, je voudrais au nom des plus hautes autorités de mon département, me réjouir de cette bonne initiative qui nous réunit et féliciter sincèrement par la même occasion toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à sa concrétisation.

Quand à vous chères participantes et participants, je nourris l'espoir que les connaissances qui seront mises à votre disposition, renforceront, j'en suis sûre, vos compétences et vos aptitudes pour votre participation aux élections futures.

C'est le lieu pour moi de vous exhorter à une participation pleine et responsable et un échange fécond d'idées et d'expériences.

Aux animateurs de la session, je voudrais les assurer de ma disponibilité personnelle à les accompagner dans leur tâche.

J'adresse ma profonde gratitude aux autorités régionales qui ont toujours placé au centre de leurs préoccupations la résolution des différents défis qui se posent aux femmes.

Il n'est jamais assez de saluer les mérites. Permettez-moi d'adresser mes vifs remerciements au RECOFEM pour tous ces efforts soutenus, déployés pour le bonheur des femmes du Mali et singulièrement celles de la 3<sup>ème</sup> région.

Je formule enfin le vœu qu'au terme de cette rencontre, ressortent des stratégies opérationnelles d'actions à mener pour le changement de situation favorable à la mobilisation des femmes pour leur participation aux instances de décision.

**Je vous remercie !**